

NAMUR

MAGAZINE

PÉRIODIQUE D'INFORMATION
NOVEMBRE 2021

113



© Sébastien Roberty



**NAMUR
CAPITALE**

**NAMUR EN LUMIÈRE • 25 PROJETS POUR LA RELANCE •
RETOUR SUR LES INONDATIONS DE L'ÉTÉ • PLAN HIVER •
SEMAINE DE L'EMPLOI • OUVERTURE DU NID • AGENDA • ...**

BYE BYE 2021, ON NE TE REGRETTERA PAS !

Drôle d'année qui se termine et dont le souvenir nous laissera un goût amer... Namur, et surtout certains quartiers, ont subi leur lot de désastres auxquels la Ville a fait face avec ses moyens. En tant qu'Echevin des Ressources humaines, je tiens d'ailleurs à remercier sincèrement les membres du personnel communal qui ont été mobilisés plus que jamais toute cette année, dans ces moments particuliers, au service et en soutien à la population namuroise.

Mais aujourd'hui, allons de l'avant et voyons le côté positif des choses avec, notamment, **les subsides de la Politique intégrée de la Ville (PIV)** que la Wallonie a décidé d'octroyer aux communes pour relancer l'économie. Ils vont permettre de mener à bien de nombreux projets pour Namur, dont vous trouverez plus de détails dans cette édition du Namur Magazine. Parmi ces projets, je tiens à souligner, entre autres, la rénovation de nombreuses aires de jeux et l'installation d'éclairage LED, moins énergivore, dans toutes les infrastructures sportives.

Si la situation sanitaire reste sous contrôle, l'année qui se profile sera prometteuse à plus d'un titre avec la tenue de nombreuses animations culturelles, festives et sportives, dont **le championnat d'Europe de Cyclocross qui se tiendra sur les hauteurs de la Citadelle en novembre 2022**. D'ores et déjà je vous donne rendez-vous pour ce grand moment sportif !

En attendant, profitez des animations de fin d'année pour sortir à Namur, visiter le tout nouveau NID sur le site de la Confluence, faire du shopping auprès de nos commerçant-e-s, prendre le téléphérique et admirer notre belle ville des hauteurs de la Citadelle. **Et puis surtout, passez de belles fêtes avec vos proches !**

BAUDOIN SOHIER

*Echevin du Bien-Être et
des Relations humaines*

NAMUR MAGAZINE N°113 – NOVEMBRE 2021

Éditeur responsable : Ville de et à
5000 Namur

Directrice générale :
Laurence Leprince

Rédactrice en chef :
Audrey Bontemps

Tél : 081 24 86 78 – fax : 081 24 63 31

namurmagazine@ville.namur.be
www.namur.be

Avec la collaboration de :
Valérie Sacchi

Photos : Albert Blond, Georges Michaux, Lionel Georges, Maxime Asselberghs, Philippe Lavandy, Sébastien Roberty, Valérie Sacchi, Freepik.com, Pixabay.com, Flaticon.com.

Couverture : Sébastien Roberty

Réalisation : Paf! – pafdesign.be

Production / Régie publicitaire :
Regifo – regifo.be

Tirage : 62.000 exemplaires distribués
gratuitement dans tous les foyers
namurois

SOMMAIRE

Vie communale	2
› Parking : paiement mobile	
› Audit énergie : prime communale	
› Campagne de dératisation	
› ...	
Namur en Lumière	6
Dossier Inondations	8
AGENDA	15
› Marchés de Noël et animations de fin d'année	
› Exposition « Vincent was here »	
› Expo Rétropresse 2021	
› ...	
Ouverture du NID	29
Politique intégrée de la Ville : 25 projets namurois pour la relance	31
Violences intrafamiliales : aides et informations	35
Semaine de l'Emploi	36



**NAMUR
CAPITALE**

EN LIGNE OU À L'HÔTEL DE VILLE ?
AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS ?

VOS DÉMARCHES EN PRATIQUE

LA MAISON DES CITOYENS

Pour vos démarches « Population et Etat Civil », la Maison des Citoyens est accessible :

- Du lundi au vendredi : avec ou sans rendez-vous, de 8h00 à 16h00
- Le samedi : sur rendez-vous, de 8h30 à 11h30

Limitez votre temps d'attente, prenez rendez-vous :
www.namur.be/rdv - 081 24 60 00

LES AUTRES SERVICES COMMUNAUX

Les autres services de la Ville sont accessibles, avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00.

Prenez directement rendez-vous avec le service concerné en consultant l'annuaire sur www.namur.be/ma-ville/administration/services-communaux

L'E-GUICHET : VOS DÉMARCHES AUSSI EN LIGNE !

Grâce à l'e-guichet, vous pouvez obtenir rapidement un grand nombre de documents, par courrier ou courriel !

Connectez-vous sur www.namur.be/eguichet

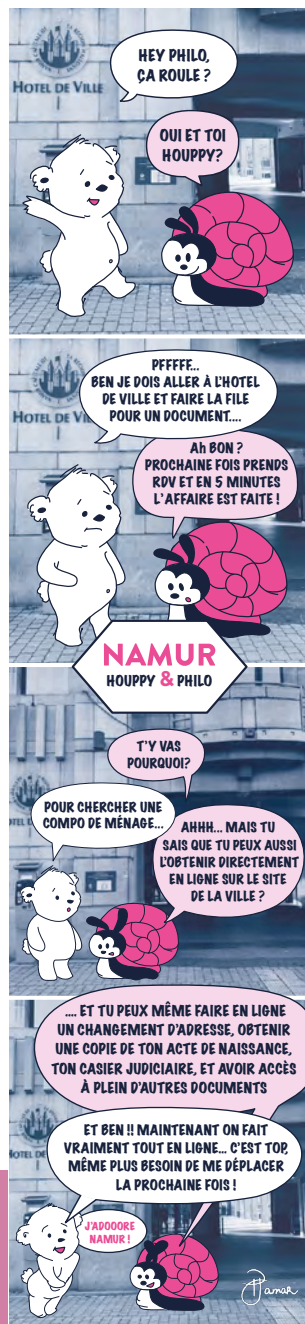
FÊTES DE FIN D'ANNÉE : FERMETURES EXCEPTIONNELLES DES SERVICES COMMUNAUX

Le vendredi 24/12 à partir de 12h00

Le samedi 25/12

Le vendredi 31/12 à partir de 12h00

Le samedi 01/01



RAMASSAGE DES SAPINS

Après les fêtes, décrochez boules et guirlandes et déposez vos **sapins naturels, sans pied ni décoration**, sur le trottoir devant votre habitation, avant 8h00 le jour fixé pour leur collecte par les services communaux.

★ Dimanche 2 janvier ★

(enlèvement pour les commerces uniquement)

Namur Centre (rues commerçantes et piétonnes), Jambes (avenues Jean Materne et Gouverneur Bovesse) et Salzinnes (rue Patenier)

★ Dimanche 9 janvier ★

Bomel, Herbatte, Heuvy, Jambes, Namur (centre urbain), Plomcot

★ Lundi 10 janvier ★

Beez, Boninne, Bouge, Champion, Cognelée, Daussoulx, Gelbressée, Marche-les-Dames, Saint-Marc, Vedrin

★ Mardi 11 janvier ★

Dave, Erpent, La Plante, Lives-sur-Meuse, Loyers, Naninne, Wépion, Wierde (Andoy)

★ Jeudi 13 janvier ★

Belgrade, Flawinne, Malonne, Suarlée, Temploux

★ Vendredi 14 janvier ★

Citadelle, Saint-Servais, Salzinnes et Salzinnes-les-Moulins

UN CONSEIL D'EXPERT·E·S ET DE CITOYEN·NE·S POUR STIMULER L'ALIMENTATION DURABLE

Relocaliser la production alimentaire et fournir des produits locaux de qualité et en quantité suffisante pour tous les Namurois·e·s, avec une attention particulière pour les publics plus défavorisés : voilà ce qui a motivé le lancement, en 2021, du **Conseil agroalimentaire durable namurois** (CADNamurois).

🌿 16 MEMBRES

Ce sont des citoyen·ne·s actifs dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, provenant de diverses structures : le BEP et la Province de Namur, l'ASBL Empreinte et la FJA, Agricovert ainsi qu'un citoyen namurois, les Jardins d'à Côté et une exploitation agricole familiale, la Ferme de la Sarthe ainsi que la Fevia, Paysans Artisans et les magasins D'ici, l'ASBL VIVReS et les Femmes prévoyantes socialistes et, enfin, un représentant de l'UNamur ainsi que de l'UCLouvain.

🌿 3 PRIORITÉS

- La création d'un réseau agricole local structuré, permettant d'alimenter les repas des collectivités (écoles, crèches et maisons de repos...)
- La mise à disposition de terres pour des producteurs qui s'engageraient dans le circuit-court et le durable
- La promotion de modèles collaboratifs et coopératifs au sein et entre les différents maillons de la chaîne alimentaire



Des idées pour faire avancer les travaux en cours ? alimentation.durable@ville.namur.be | 081 24 69 54

BUDGET PARTICIPATIF #2 : DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR DÉPOSER UN PROJET!

Depuis le 1^{er} octobre, le budget participatif repart de plus belle avec une nouvelle enveloppe de 330.000 euros en faveur d'initiatives citoyennes. Qu'il s'agisse d'agir pour l'environnement, de tisser des liens sociaux et/ou d'améliorer le cadre de vie, c'est le moment de vous rassembler et de coucher sur papier les petits et grands projets pour Namur qui vous animent !

VITE, L'APPEL À CANDIDATURES TOUCHE À SA FIN...

Déposez votre dossier **jusqu'au 6 décembre à midi**: infos et formulaire en ligne sur www.participation.namur.be

Le formulaire de candidature en version imprimée est disponible à la Cellule Participation / Maison des Citoyens.

LES PROCHAINES ÉTAPES

- Analyse des dossiers : de janvier à mars 2022
- Vote des citoyen·ne·s et du jury d'expert·e·s : avril-mai 2022

DES NOUVELLES DES PROJETS LAURÉATS DE LA 1^{ÈRE} ÉDITION ?

Parmi les 22 projets lauréats de l'édition 2020 du budget participatif, certains sont déjà concrétisés !

- Avec l'acquisition de sa joëlette, le RC Namur (for All) a participé au jogging de la Miaou.
- Le Repair Café de Basse-Enhaive s'est doté de petit matériel et de tables pour l'entretien et la réparation de machines à coudre.
- Le Namur Kayak et Canoë Club a inauguré son nouveau ponton à la Darse du Génie de Jambes, adapté à la mise à l'eau des personnes à mobilité réduite.
- En octobre, le collectif Le Jardin Animé a organisé sa première fête de la pomme à Wépion.
- L'asbl Filao a présenté sa plateforme et son guide d'information à destination des personnes en situation de handicap.

NAMUR, PLUS *belle* ENSEMBLE !

CONSEIL COMMUNAL PRESTATIONS DE SERMENT

Le Conseil Communal du 7 septembre dernier a été marqué par les démissions des conseillères Romane Marchal (Ecolo) et Ode Baivier (PTB) et les prestations de serment de leurs suppléant-e-s, **Camille Heylens et Robin Bruyère**.



CALENDRIER

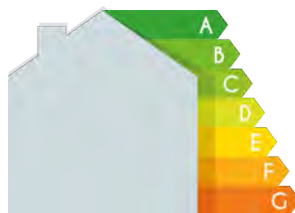
Le Conseil Communal se réunira une dernière fois en 2021, le mardi 14 décembre.

Les premières séances de 2022 se dérouleront les **mardis 18 janvier et 22 février**.

UNE PRIME COMMUNALE POUR L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

Depuis 2019, les travaux de rénovation énergétique sont soutenus par une prime régionale, conditionnée par la réalisation préalable d'un **audit visant à identifier les travaux prioritaires pour une habitation moins énergivore**.

Cet audit représente un coût de 1.000€. Pour aider les ménages, la Wallonie attribue une aide financière, allant de 110€ à 660€ suivant les revenus. En complément, la Ville de Namur donne aussi un coup de pouce, à travers une prime communale d'un montant équivalent à la prime wallonne (le cumul des deux primes devant rester inférieur au coût de l'audit).



Remplissez le formulaire disponible sur www.namur.be
Plus d'infos : primesenergieclimat@ville.namur.be | 081 24 72 04

PARKING : LE PAIEMENT MOBILE DÉSORMAIS POSSIBLE

À partir du 1^{er} décembre, si vous stationnez votre véhicule dans une zone à horodateur sur le territoire namurois, vous pourrez effectuer votre paiement par SMS ou application mobile.

Facile et souple, cette solution vous permet de rallonger ou de raccourcir à distance la durée de votre stationnement, pour ne payer qu'au prorata des minutes réelles d'occupation de l'emplacement.

La durée maximale de stationnement autorisée reste inchangée, de même que le tarif en vigueur. Néanmoins une commission s'applique, au bénéfice de l'opérateur en charge de la technologie (0,30€ pour le paiement par SMS et 0,23€ via application).

La marche à suivre fait l'objet d'un affichage sur la borne horodateur.



L'ÉGLISE DE L'ASSOMPTION À FLAWINNE, FLAMBANT NEUVE !

À l'approche des fêtes de fin d'année, l'église de l'Assomption et ses paroissien-ne-s peuvent définitivement reléguer au rang de mauvais souvenir l'effondrement d'un morceau de plafond, survenu lors de la messe de Noël en 2018.

Après la fermeture immédiate de l'église et une analyse de stabilité, le verdict avait été sans appel : le plafond devait être remplacé dans son intégralité, de sa structure portante jusqu'à la toiture en passant par le plafonnage.

Débutés en mars 2020, les travaux ont d'abord concerné directement le plafond : renforcement de la charpente, réfection des murs intérieurs, placement de la nouvelle structure et isolation.

Dans un second temps, les murs de l'église très abimés par les poussières de chantier ont été repeints, l'électricité mise aux normes et la chaudière remplacée.

Les échafaudages ont désormais fait place à une église entièrement rénovée et fonctionnelle.

ALERTE AUX RATS : QUE FAIRE ?

Pour limiter la présence et la prolifération de ces rongeurs indésirables, la Ville de Namur mène chaque année deux campagnes de dératisation, à l'automne et au printemps. À ces occasions, une société spécialisée passe en revue les égouts, les propriétés communales (voiries, terrains et immeubles), les berges des cours d'eau et les pièces d'eau.

La Ville met également gratuitement à disposition de ses citoyen-ne-s du produit raticide en sachet, à retirer à la Maison des Citoyens.

PETITS CONSEILS DE PRÉVENTION :

- Évitez le nourrissage des animaux en ville
- Limitez le dépôt de viande sur les composts
- Cloisonnez les poulaillers



Vous souhaitez programmer un passage de la société de dératisation dans votre rue ?

La prochaine campagne débutera aux alentours de fin février 2022.
Inscrivez-vous : Service Propreté Publique | 0800 99 899

Plus d'infos : www.namur.be/fr/ma-ville/environnement/gestion-dechets/proprete-publique/animaux-en-ville/deratisation

NAMUR

en lumière

La magie des fêtes s'empare de Namur et illumine ses rues et places en même temps que les visages des passantes et passants qui y déambulent, de surprise en émerveillement. Plaisirs d'offrir, ravissement des papilles, décors lumineux, manèges et patinoire, concerts et fanfares... En cette fin d'année, Namur s'habille de lumière et met en lumière ses plus beaux atouts !

LES INCONTOURNABLES

Le Village de Noël et ses chalets

Du 26 novembre au 31 décembre

Dénicher une petite pépite à offrir, savourer de succulents produits de bouche artisanaux ou se réchauffer d'un vin chaud épicé... Baladez-vous de chalet en chalet au Village de Noël, déployé sur la Place d'Armes et la Place de l'Ange.

Rencontrez le Père Noël les 11 et 18 décembre de 14h00 à 17h00.

Le feu d'artifice

Le 31 décembre

Le ciel namurois s'illuminera pour célébrer le passage à l'an neuf. Rendez-vous en bord de Meuse ou de Sambre, le nez au ciel, pour le traditionnel feu d'artifice du 31 décembre !

Tours de glisse à la patinoire

Du 26 novembre au 9 janvier

La patinoire et sa glace étincelante reprennent leurs quartiers sur la Place de l'Ange. Louez vos patins sur place et c'est parti pour quelques tours de glisse !



PARCOURS LUMINEUX « LUMOS NAMURA »

En 2020, alors que la crise sanitaire imposait de réinventer l'animation du centre-ville à l'occasion des fêtes de fin d'année, le parcours d'installations lumineuses a su séduire et surprendre, parvenant à créer l'émerveillement qu'on n'osait espérer. C'est donc avec enthousiasme que la Ville de Namur remet le couvert cette année, avec un tout nouveau parcours intitulé **Lumos Namura**.

Entre magie et technologie, cette seconde édition anime et met en lumière différents lieux et sites patrimoniaux emblématiques du centre-ville.

Le parcours est accessible **tous les jours de 17h00 à minuit entre le 26 novembre et le 9 janvier**.

Une application guidera le public tout au long de son cheminement pour un enchantement total, une expérience encore plus immersive.



LES DESSOUS DE L'OPÉRA

Ouvrez les yeux, tendez l'oreille... Pour les fêtes de fin d'année, partez explorer « Les Dessous de l'Opéra »... Plus précisément de l'Opéra royal de Wallonie. Lieu de vie, de création et d'échange, il s'invite à Namur à l'occasion de son bicentenaire pour mettre en lumière ses artistes lyriques, mais aussi et surtout ses figures de l'ombre, **les créateurs et créatrices de costumes et de décors**.

À ÉPINGLER:

Créatures en scène | Galerie du Beffroi : déambulez à travers les décors et costumes extravagants et fantastiques, tour à tour joyeux, mystérieux ou sombres, empruntés à plusieurs opéras : *La Flûte enchantée*, *La Clémence de Titus* et *La damnation de Faust* avec un petit crochet par la garde-robe insolite de Mac Beth. Plus que l'histoire, ce sont les ambiances et surtout, le savoir-faire des couturières, costumiers ou décorateurs qui seront mis en valeur à travers des pièces révélatrices d'une sensibilité artistique et d'un savoir-faire exceptionnel.



© Jonathan Berger - ORW

Le temps d'un rêve à l'opéra | Pôle muséal Les Bateliers : une sélection d'œuvres aux couleurs vibrantes et aux détails enchanteurs prend vie à l'étage du Musée des arts décoratifs pour narrer les grands thèmes de l'opéra, dans des espaces tour à tour langoureux, tendres, naïfs, espiègles, fougueux, majestueux, martiaux et dépaysants. Ces espaces se succèdent dans une scénographie étonnante où se mêlent des reproductions de dessins de la Bibliothèque nationale de France et des décors conservés des tournages de cinéma dans l'Hôtel de Groesbeeck-de Croix.

L'événement, organisé par le Service Culture de la Ville de Namur en partenariat avec l'Académie des Beaux-Arts, le Conservatoire, le Cav&Ma et la Philharmonique de Namur, se décline en plusieurs **expositions gratuites, concerts, spectacles et conférences** du 26 novembre au 17 avril.
Programme complet dans l'agenda : p. 17

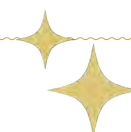
LA MOBILITÉ EN FÊTE

Du 26 novembre au 9 janvier, différentes rues du centre-ville seront piétonnes : les rues de Fer et Saint-Jacques (de 11h00 à 19h00) ainsi que les rues Emile Cuvelier et de l'Ange (de 11h à 22h30 du dimanche au jeudi | de 11h00 à 23h30 les vendredis et samedis).

Astuces mobilités !

- La formule « parking + bus » au départ du P+R de Bouge sera gratuite du 26 novembre au 9 janvier : liaison via la ligne 27 jusqu'à la place de la Station.
- La formule « parking + bus » au départ du P+R Saint-Nicolas est gratuite tous les samedis !
- Le parking de l'Hôtel de Ville sera accessible avec application du forfait soirée dès 16h30 (1,5€) et exceptionnellement ouvert les dimanches 12, 19 décembre et 9 janvier.

Plus d'informations : rendez-vous à l'Office du Tourisme de Namur ou consultez www.namur.be



CHRONIQUE D'UN ÉTÉ SOUS EAUX



© Albert Blond

Par deux fois cet été, Namur et ses habitant-e-s se sont retrouvés sous eaux, frappés par des inondations telles qu'il ne s'en produit normalement que tous les 200 ans. Les conséquences, fort heureusement, ne seront que matérielles... Néanmoins considérables, les dégâts continuent, plusieurs mois après les événements, de se faire ressentir pour de nombreux Namurois et Namuroises.

Alors que le dérèglement climatique fait craindre une multiplication de ces phénomènes intenses, l'heure est au bilan et à l'action.

En consacrant un large dossier aux inondations de l'été, Namur Magazine entend **décrypter ces événements inédits** et mettre en lumière **les vulnérabilités de notre territoire face à des pluies certes exceptionnelles mais qui le seront de moins en moins à l'avenir**. Il sera aussi question **des solutions** auxquelles la Ville et ses citoyennes et citoyens doivent œuvrer sans attendre pour mieux faire face à de tels épisodes et en prévenir les dommages.

2 PHÉNOMÈNES MÉTÉOROLOGIQUES DISTINCTS

L'un a frappé durant plusieurs jours, bien au-delà de Namur, le territoire belge et certains territoires limitrophes. L'autre a fait des ravages le temps d'une soirée et sur une zone nettement plus circonscrite. Des phénomènes météorologiques distincts expliquent ces différences entre les deux vagues d'inondations de juillet dernier.

14-15 juillet : la goutte froide

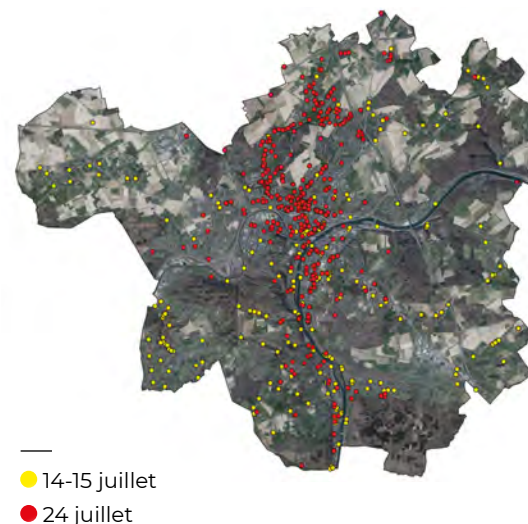
Une masse d'air froid stagne à haute altitude et entraîne orages et pluies continues d'intensité variable sur une large zone géographique.

24 juillet : high over low

Un blocage atmosphérique provoque des pluies intenses sur une courte période et de manière localisée, en particulier sur le « corridor central » du territoire communal.

Ces épisodes font suite à un printemps et un début d'été anormalement pluvieux. Les sols déjà saturés d'eau peinent à absorber ces pluies diluviennes, dont les eaux ruissellent alors sur les bassins versants vers les cours d'eaux et provoquent leur débordement.

suite >



● 14-15 juillet
● 24 juillet



14 JUILLET

Les inondations débutent en Belgique. Les premières actions sont prises à Namur.

15 JUILLET

À 9h04, la phase d'alerte communale est déclenchée à Namur.

19 JUILLET

À 18h19, l'alerte communale est levée.

20 JUILLET

Journée de deuil national.

23 JUILLET

Face à la crainte de nouvelles inondations, la phase d'alerte communale est déclenchée préventivement à 14h35.

24 JUILLET

Le second épisode d'inondations frappe Namur.

28 JUILLET

Le Gouvernement wallon reconnaît les inondations du 15 juillet comme calamité naturelle publique dans 202 communes, dont Namur : les personnes sinistrées peuvent solliciter le Fonds des Calamités.

30 JUILLET

À 17h42, la phase d'alerte communale est levée, laissant place à une phase de rétablissement.

14 SEPTEMBRE

Au cours d'une séance spéciale du Conseil communal, la Ville fait le bilan des inondations et annonce son plan d'actions pour mieux faire face à de futurs phénomènes.

23 SEPTEMBRE

Le Gouvernement wallon reconnaît les inondations du 24 juillet comme calamité naturelle publique dans 15 communes de la Province de Namur, dont Namur.

GÉRER LA CRISE : LES SERVICES COMMUNAUX SUR LE PONT

Face à ce double épisode, les autorités communales (mais aussi fédérales et/ou provinciales) se sont mises, par deux fois, en phase d'alerte afin de répondre aux situations d'urgence extrême. A ces occasions, **la Ville et le CPAS de Namur ont pu compter sur la mobilisation sans relâche de leurs agent-e-s et sur un incroyable élan solidaire dès les premiers instants.**

La cellule de crise

Constituée sous l'égide du Bourgmestre, la cellule de crise a pour mission de mobiliser rapidement tous les moyens disponibles et de coordonner les interventions urgentes. Pour ce faire, elle s'appuie

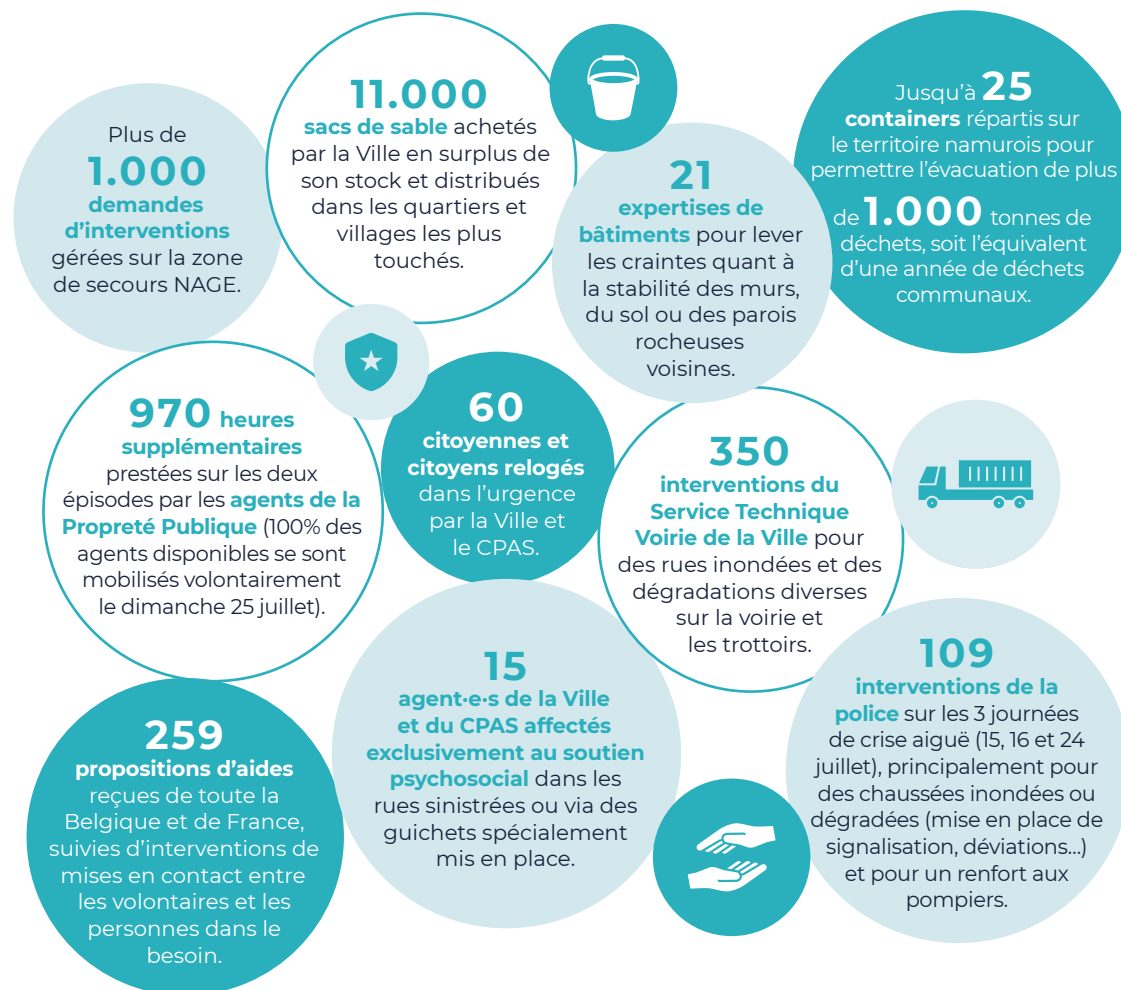
sur 5 piliers : les services de secours, les services de soutien médical et psychosocial, la police, les services logistiques et ceux de la communication.

Dans le contexte des inondations de juillet dernier, d'autres acteurs ont prêté main forte dans la mesure de leurs moyens : ce fut le cas de la Défense, de la Protection civile, du Centre de crise wallon, du BEP, de renforts venus d'autres communes, d'autres zones de secours ou encore de prestataires privés. ORES est intervenu en suivi des problèmes liés au réseau de distribution électrique et de gaz, de même que la Société Wallonne des Eaux pour les soucis d'accès à l'eau potable ou encore l'Inasep face à la problématique de la gestion des eaux usées.



© Maxime Asselberghs

L'URGENCE EN CHIFFRES



VOTRE LOGEMENT EST SINISTRÉ OU VOUS VOUS TROUVEZ DANS LE BESOIN SUITE AUX INONDATIONS ?

- **En quête d'une solution de relogement ?**
Contactez le Service Action Logement du CPAS : action.logement@cpasnamur.be | 081 33 74 14
- **Besoin d'aide pour introduire votre demande d'aide au Fonds des Calamités ?**
Contactez : fondsdescalamites@cpasnamur.be | 081 33 70 11
Les demandes doivent être introduites pour le **18 avril 2022**.
Le Fonds des Calamités intervient pour les véhicules sinistrés et indemnise partiellement les biens immeubles et leur contenu non-assurés (sauf extérieurs : abri de jardins, remise, jardin, plantations...). Il n'intervient pas pour les bâtiments assurés et leur contenu.
- **Des aides liées aux dépenses de première nécessité** sont également possibles pour toute personne sinistrée (bénéficiaire ou non de l'aide sociale) via le subsidie octroyé au CPAS par le Ministère fédéral de l'Intégration sociale. Contactez le service d'aide général du CPAS : aide.individuelle@cpasnamur.be | 081 33 70 11

ET APRÈS ?

AGIR SUR LES VULNÉRABILITÉS DE NOTRE TERRITOIRE

Quand s'achève le temps de l'urgence, vient celui du rétablissement. Pendant de longues semaines et jusqu'à aujourd'hui, il a fallu poursuivre le recensement des dégâts sur les voiries et le réseau d'égouttage, continuer à traiter et à prioriser les demandes d'interventions, accompagner les Namurois-e-s sinistrés dans leurs démarches administratives (notamment pour l'accès au soutien du Fonds des Calamités), etc.

Quand s'achève le temps de l'urgence, vient aussi celui de l'analyse et des remises en question. De tels dommages étaient-ils évitables ? Que pouvons-nous faire, en tant que pouvoir public ou citoyen-ne pour prévenir de futurs épisodes ou en atténuer l'ampleur ? En septembre dernier, le Collège communal revenait sur ces questions essentielles et présentait **un plan d'actions qui bénéficiera d'un investissement exceptionnel de 6 millions d'euros.**

UN PLAN DE GESTION DES EAUX

C'est un fait : nos bassins d'orage ont débordé et notre réseau d'égouttage s'est trouvé surchargé. Outre les réparations urgentes, des transformations doivent avoir lieu pour que ces installations puissent mieux faire face à des pluies extrêmes qu'on nous prédit plus fréquentes à l'avenir. Le plan d'actions présenté par le Collège prévoit donc un vaste volet en matière d'égouttage, soutenu par d'importants moyens financiers et des ressources humaines supplémentaires.

Il s'agira tout d'abord de réaliser **un cadastre complet de nos égouts et une inspection par caméra de leur état.** Certains égouts ont, il est vrai, plus d'un siècle... Suffisent-ils encore à évacuer les eaux usées des habitations voisines ? Leur débit est-il optimal ou, par endroit, obstrué par des raccordements approximatifs, des déchets, des dégradations ? **S'en suivront bien entendu les nécessaires curages, travaux, réparations et éventuelles constructions de nouveaux bassins d'orage** pour réduire l'afflux d'eaux de pluie dans les égouts. Par ailleurs, un-e nouvel-le agent-e contrôlera les prescriptions urbanistiques en matière de raccordement à l'égout pour préserver leur pleine capacité d'évacuation.

GÉRER LA PROBLÉMATIQUE DU RUISSELLEMENT

Augmenter la taille d'un tuyau d'égout ou d'un avaloir ne suffira pas à résoudre les problèmes d'absorption des eaux et de ruissellement, d'autant plus cruciaux que Namur se situe au creux d'une cuvette.

En situation « normale », les eaux de pluie retournent au sol par absorption ou ruissellent naturellement sur les bassins versants vers les cours d'eaux. En juillet dernier, nos sols déjà gorgés d'eau ont été incapables d'absorber les précipitations. Amplifié, le ruissellement a vu ses effets dévastateurs encore multipliés par la conjuga-

son de deux phénomènes : **la canalisation des cours d'eau et l'artificialisation des sols.**

À l'image du Frizet ou du Houyoux, certains cours d'eau namurois sont en effet en partie ou totalement enterrés. Cette canalisation, qui date de l'époque où les eaux usées étaient déversées dans les cours d'eau, a empêché le flot de rejoindre les ruisseaux. À la place, l'eau s'est engouffrée vers tous les points bas (caves, garages) en dévalant les voiries qui, avec leur revêtement lisse et imperméable, ont favorisé sa prise de vitesse et ses effets destructeurs sur les bâtiments et infrastructures.

Les cours d'eau canalisés fragilisent notre territoire face aux inondations. C'est pourquoi, ils font depuis toujours l'objet d'une vigilance toute particulière des éco-cantonniers provinciaux chargés, par convention avec la Ville, de leur surveillance et entretien. Tout en visant à terme la découverte de ces ruisseaux, il est question dès à présent, de réaliser **une étude complète de l'état des canalisations** et de planifier les curages et réparations.

L'imperméabilisation des sols nous expose aussi à des dégâts plus importants lors d'épisodes de pluie intense. Elle doit donc être limitée, au profit de la préservation des sols non-construits. À Namur, le Schéma de Structure Communal - **rebaptisé Schéma de Développement Communal (SDC)** - va dans ce sens, en interdisant depuis 2012 l'ouverture de nouvelles voiries ou la construction d'immeubles à appartements en dehors du périmètre d'agglomération.



© Maxime Asselberghs

AJUSTER NOTRE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Bien avant les inondations, la Ville avait initié dès 2019 **une étude sur l'adaptabilité de son territoire face à l'accélération des changements climatiques.** Cette étude identifiait nos vulnérabilités, parmi lesquelles les inondations, mais aussi de nombreux autres enjeux : sécheresses, îlots de chaleur en milieu urbain, qualité de l'air, érosion des sols, disponibilité des ressources en eau et énergie, érosion de la biodiversité, pratiques agricoles...

L'aménagement du territoire et l'urbanisme doivent tenir compte de ces menaces et apporter des solutions. L'étude réalisée par la Ville propose d'ailleurs toute une série de pistes, actuellement analysées par les services communaux en vue de leur mise en œuvre. Parallèlement, une évaluation du SDC

au regard des vulnérabilités de notre territoire (les inondations, mais pas uniquement) est également menée par un bureau d'étude mandaté par la Ville, en vue d'une possible révision.

VÉGÉTALISER NOTRE TERRITOIRE

À côté de la préservation des sols non-artificialisés, la végétalisation est l'une des mesures-clé mises en avant par l'étude sur l'adaptabilité du territoire. Les deux vont d'ailleurs souvent de pair pour fournir les « armes » qui nous protégeront de phénomènes de précipitations intenses ou, à l'inverse, de températures élevées. En cas de fortes pluies, les sols végétalisés permettent d'intercepter et d'infiltrer l'eau et, ce faisant, de réduire le ruissellement vers les rivières. En cas d'épisodes caniculaires, la végétation protège de la chaleur en rafraîchissant l'air.

suite >

LES INONDATIONS, LA FAUTE AUX AVALOIRS BOUCHÉS ?

Si des avaloirs bouchés ont pu ici et là contribuer aux inondations, **cela fut pourtant marginal.**

Namur compte 19.149 avaloirs, qui sont curés 3 fois/an en centre urbain et 2 fois/an en périphérie. Cette différence n'aura plus lieu à l'avenir. Trois fois par an, tous les avaloirs seront débarrassés des résidus qui obstruent leur cuve et peuvent créer un bouchon, empêchant l'eau de pluie de rejoindre le réseau d'égouttage. D'origine organique (branches, boues...), ces résidus proviennent aussi souvent de déversements inciviques et illicites (graisses domestiques ou autres, déchets de chantiers...).

Pour signaler un avaloir à curer : proprete.publique@ville.namur.be | 0800 99 899

19.149 AVALOIRS



© Albert Blond

Dans cette optique, différentes actions sont envisagées, notamment :

- Des techniques visant à « stocker » temporairement l'eau en zone urbaine pour limiter le ruissellement ou pour puiser dans un stock d'eau disponible en cas de sécheresse.
- La végétalisation des cœurs urbains : le futur parc des Dames blanches s'inscrit

dans ce cadre, de même que la plantation de 10.000 arbres sur le territoire communal d'ici 2030.

- La plantation, principalement de haies, sur les parcelles publiques mais également privées, en mobilisant notamment le secteur agricole.
- La distribution d'arbres, arbustes et plantes aux habitants-e-s.

- Le soutien aux pratiques agri-écologiques qui favorisent la conservation des sols et protègent de l'érosion et des coulées de boue.

Toutes ces mesures doivent faire l'objet d'une priorisation dans le cadre des investissements post-inondations.

GUIDER LES CITOYEN·NE·S EN MATIÈRE D'URBANISME

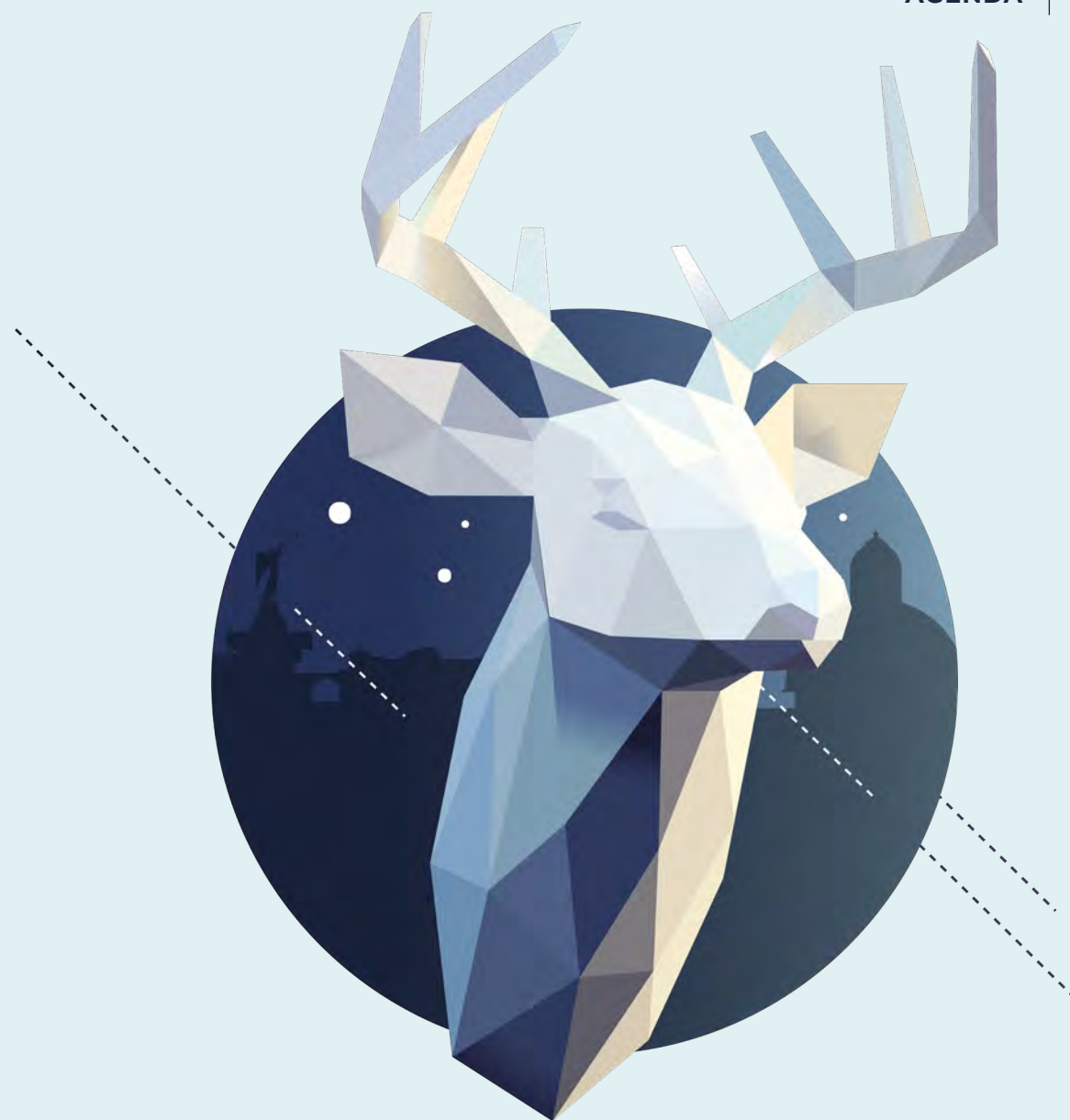
A côté de ces mesures d'adaptation de notre développement territorial, se pose aussi la question des prescriptions urbanistiques lors de l'octroi des permis d'urbanisme. La Wallonie a d'ores et déjà annoncé un cadre plus contraignant afin de mieux prendre en compte les degrés de risque en zone inondable.

En complément, au niveau namurois, un guide d'urbanisme est aussi en préparation. Ce nouvel outil fixera **des balises pour tous les projets de construction afin de limiter ou de compenser l'imperméabilisation des sols** : encourager une faible emprise au sol du bâti, choisir des revêtements adaptés, installer une citerne de récupération d'eaux de pluie, une toiture verte, un bassin de stockage en toiture...

LES INONDATIONS, LA FAUTE AUX PERMIS D'URBANISME ACCORDÉS À LA LÉGÈRE ?

Lors de l'instruction d'une demande de permis, il est obligatoire de se référer à la **carte d'aléas d'inondations** établie par la Wallonie et mise à jour tous les 6 ans (dernière version datée de mars 2021). La valeur de l'aléa d'inondation est calculée en fonction de la récurrence du phénomène (à quelle fréquence se reproduit-il) et de son importance (à quelle hauteur l'eau monte-t-elle). Plus l'aléa a une valeur élevée, plus il est risqué de construire sur la localisation !

Quand une demande de permis porte sur une zone soumise à un aléa d'inondations, les gestionnaires de cours d'eaux doivent être consultés pour avis. **A Namur, aucun permis d'urbanisme n'a été octroyé à l'encontre de l'avis rendu.** Cependant, les événements de l'été ont montré une distorsion entre la réalité des inondations et l'évaluation du risque fournie par la carte d'aléas. La Wallonie ne s'est pas encore prononcée sur l'opportunité de la réviser anticipativement.



AGENDA

DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2021 AU 28 FÉVRIER 2022

Depuis le 20 novembre, le Covid Safe Ticket combiné au port du masque (dit CST +) est requis pour les événements rassemblant 50 personnes ou plus en intérieur et 100 personnes ou plus en extérieur. En-dessous de ces jauges, le CST n'est pas requis mais le port du masque reste obligatoire.

D'ici la fin de cette année, le Comité de concertation pourrait adopter des mesures supplémentaires : il est conseillé de consulter régulièrement le site www.info-coronavirus.be





LE VILLAGE DE NOËL

Place d'Armes et Place de l'Ange
26 novembre au 31 décembre

- Les chalets sont ouverts de 11h00 à 22h30 du dimanche au jeudi | de 11h00 à 23h30 les vendredis | de 10h00 à 23h30 les samedis
- Animations au Repère des Rennes jusqu'à 23h00 du dimanche au jeudi et jusqu'à minuit les vendredis et samedis
- Horaires spéciaux : ouverture jusqu'à 18h00 les 24/12 et 31/12 | ouverture à partir de 15h00 le 25/12

Le CST + est d'application pour l'accès au Village de Noël.

LES ANIMATIONS EN RUE

- **Le Cortège de Saint-Nicolas** | Arrivée du Grand Saint en bateau sur le halage à hauteur du Delta | **4 décembre** | Info : www.namurcentreville.be
- **Fanfares et groupes déambulatoires au centre-ville** | les samedis 27 novembre, 4-11-18-25 décembre après-midi

LE PARCOURS LUMINEUX

26 novembre au 9 janvier

LE FEU D'ARTIFICE

31 décembre

Rendez-vous en bords de Meuse et de Sambre pour basculer en 2022 de la plus éblouissante des façons !

LES BALADES ET VISITES GUIDÉES

- **Temps de Noël et Traditions** : découvrez les fêtes et autres coutumes encore bien vivantes qui rythment le temps des fêtes, de mi-novembre à Noël | **4 et 18 décembre à 17h00** | Info et réservation : www.visitnamur.eu | info@visitnamur.eu | 081 24 64 49
- **Pousse-Pousse** : redécouvrez la ville dans ses habits de lumière au gré d'une balade commentée en pousse-pousse | **les samedis et dimanches entre le 27 novembre et le 9 janvier (sauf les 25/12 et 01/01)** | **Départ Place de l'Ange**, entre 14h et 21h (samedi) et entre 17h et 21h (dimanche).

LA PATINOIRE

Place de l'Ange
26 novembre au 9 janvier

La patinoire est ouverte de 11h00 à 22h30 du dimanche au jeudi | de 11h00 à 23h30 les vendredis | de 10h00 à 23h30 les samedis (fermeture le 1^{er} janvier) | location de patins sur place

LES MANÈGES

Rue de Fer
28 novembre au 9 janvier, de 11h00 à 19h00

LES COMMERCES

Des emplettes en dernière minute ? Les commerçant-e-s du centre-ville ouvriront leurs portes les dimanches 12 et 19 décembre et le dimanche 9 janvier.

LES CONCERTS ET SPECTACLES

- **Concert de Nouvel An** : par l'orchestre de chambre Lumacamerata | **Le Delta** | **18 décembre** | Info et réservation : www.nanamur.be | info@cavatineasbl.org
- **Concert de Noël de l'Harmonie de Malonne** | **Champ Ha (Malonne)** | **19 décembre**
- **The Lolly Christmas Show** : à travers cette revue exceptionnelle, mêlant musique live et cabaret burlesque, la Diva Boudoir Belge Lolly Wish vous fera vivre un moment magique et pailleté | **Théâtre de Namur** | **21 décembre** | Réservation : www.theatredenamur.be | 081 22 60 26
- **Le Noël des Cathédrales** : émerveillement assuré avec le nouveau spectacle proposé par Les Nocturnales, « Le combat des anges » | **Cathédrale Saint-Aubain** | **26 au 28 décembre** | Réservation : www.nocturnales.be
- **Contes et goûter de Noël** | **Maison du Conte** | **28 décembre** | Réservation : www.maisonducontenamur.be | 081 22 92 10
- **Babil de contes – spécial Noël** (enfants jusqu'à 4 ans) | **Maison du Conte** | **30 décembre** | Réservation : www.maisonducontenamur.be | 081 22 92 10
- **Le concert de Nouvel An de la Ville de Namur** : la musique viennoise à l'honneur par l'Ensemble instrumental de Wallonie et par le Jeune Ballet du Conservatoire avec la soliste Albane Carrère | **Théâtre de Namur** | **30 janvier à 16h00 et 20h00** | Réservation : www.theatredenamur.be | 081 22 60 26

LES MARCHÉS DE NOËL AILLEURS À NAMUR :

- Le Marché de Noël artisanal | **Arsenal de Namur** | **10 au 12 décembre** | Info : www.pandastic.be
- Le Marché de Noël et Salon du Livre des auteurs namurois à Malonne | **Abbaye Saint-Berthuin** | **11 et 12 décembre**
- Le Marché d'Oh Elles : craquage local sous le sapin avec plus de 30 créatrices belges | **Place du Théâtre** | **12 décembre**
- Le Marché de Noël artisanal de Belgrade | **Salle Guisset** | **19 décembre**



• **Créatures en scène** : parcours à travers les costumes et décors de l'Opéra royal de Wallonie scénographié par le styliste plasticien Michaël Guerra | **Galerie du Beffroi** | **26 novembre au 11 janvier** | Gratuit | Info : www.namur.be (costumes également exposés au Grand Manège et dans la vitrine Ethias, rue de Fer)

• **Le temps d'un rêve à l'opéra** : les grands thèmes de l'opéra racontés à partir des collections du Musée des Arts décoratifs, des décors de tournages dans l'Hôtel de Groesbeeck-de Croix et de reproductions de dessins de la Bibliothèque nationale de France | **Pôle muséal Les Bateliers** | **7 décembre au 17 avril** | Gratuit | Info : www.lesbateliers.namur.be | 081 24 87 20

✦ **Animation contée** par la Maison du Conte de Namur | **18 décembre à 16h00** | Gratuit | Réservation : 081 24 87 20

• **Scènes à part** : dans Namur, des photos sur bâches, réalisées par les élèves en photographie de l'Académie des Beaux-Arts, dévoilent les réserves à costumes de l'Opéra royal de Wallonie, tandis qu'à l'Académie même, les réalisations des cours de sérigraphie, gravure, dessin, peinture, etc. seront exposées | **Académie des Beaux-Arts** | **11 décembre au 22 janvier** durant les heures d'ouverture de l'école, hors congés scolaires

✦ **Ateliers en sérigraphie** : sur le thème des créatures de scène de l'opéra | **14 et 17 décembre** de 16h00 à 19h00 et **18 décembre** de 10h00 à 15h00 | Réservation : 081 25 51 53

• **L'Opéra revisité By Pupa** | vitrine de l'ancienne Deutsche Bank (rue de Fer) | de décembre à fin janvier

• **Art en "S"cène, les dramaturgies de l'art contemporain** : conférence d'Olivier Duquenne | **Grand Manège (Auditorium Rogier)** | **16 décembre à 18h00** | Info : www.nanamur.be

MUSIQUE CLASSIQUE

• **Le retour du Maître, Grigory Sokolov :** légende vivante, le pianiste se joue de l'instrument et en tire des sons littéralement inouïs, qui n'appartiennent qu'à lui. Brahms ? Beethoven ? Schubert ? Prokofiev ? Vous ne connaîtrez pas son programme mais qu'il importe : ce génie saura créer un moment mémorable, une fois de plus... | **Namur Concert Hall (Grand Manège) | 1^{er} décembre**



- **Emozioni :** un répertoire du XVII^e siècle, par l'ensemble Altro Tempo | **Abbaye Musicale de Malonne | 8 janvier**
- **Le talent et l'invention, Florian Noack :** étoile montante parmi les jeunes pianistes belges | **Théâtre de Namur | 25 janvier**
- **Le Fauré Quartett :** un quatuor à clavier, parmi les plus renommés au monde | **Théâtre de Namur | 6 février**
- **Concert en famille, l'apprenti sorcier :** ce concept permet aux familles, et ce dès 8 ans, de (re)découvrir des œuvres célèbres et appréciées de tous | **Namur Concert Hall (Grand Manège) | 13 février**



• **Ivo Pogorelich :** une icône du piano, une personnalité artistique singulière, une approche musicale peu conventionnelle | **Namur Concert Hall (Grand Manège) | 19 février**

Info et réservation : www.theatredenamur.be | 081 22 60 26

- **Georges-Lucas Ilouridze :** par l'Ensemble de musique baroque Clematis | **Abbaye Musicale de Malonne | 24 septembre**
- **Le Bourgeois Gentilhomme :** comédie-ballet de Molière et Lully par le Théâtre du phare et le Conservatoire Balthasar-Florence | **Auditorium Rogier (Grand Manège) | 30 décembre au 9 janvier** | Réservation : 0486 46 81 95

- **Récital de jeunes chanteurs et solistes du Centre de Chant choral de Namur :** **Namur Concert Hall (Grand Manège) | 11 janvier** | Info et réservation : www.nanamur.be
- **Ensemble Fragments :** piano, violon, flûte, violoncelle | **Auditorium Rogier (Grand Manège) | 11 février** | Info et réservation : www.nanamur.be

EN AVANT NAMUSIQ' !

Les pique-niques musicaux initiés par la Ville et la Province avec le concours de la Philharmonie de Namur.

- Quatuor Amôn | 9 décembre** (12h30-13h20) | **Le Delta**
- Quatuor Clarias | 13 janvier** (12h30-13h20) | **Le Delta**
- Trio Becel | 10 février** (12h30-13h20) | **Le Delta**

La programmation s'étend jusqu'en juin 2022.

Info et réservation (tarif unique ou abonnement) : www.theatredenamur.be | www.nanamur.be | www.ledelta.be | 081 22 60 26

MUSIQUES ACTUELLES



LE DELTA

Info et réservation : www.ledelta.be



Jacques Stotzen : le guitariste belge inclassable, qui flirte avec le blues, le folk, le jazz, le rock ou encore avec des sonorités qui invitent aux voyages | **3 décembre**

Axelle Red : présentation de son dernier album « Exil » | **8 décembre**

Le Fantôme de l'Opéra, ciné-concert : à l'occasion du festival de musique contemporaine Ars Musica, un duo voix-piano (Claudia Solal et Benoit Delbecq) ressuscite une œuvre emblématique du cinéma muet sortie en 1925 | **11 décembre**

Cali : de nouvelles chansons qui parlent d'amour, de jeunesse, de lumière | **17 décembre**

LO + Nicolas Michaux : Loïc Bailly aka LO est un jeune musicien, lauréat 2021 du concours "du F. dans le texte". Nicolas Michaux écrit et chante en anglais et en français, à la croisée de différents univers, de la grande époque de la chanson française aux premières heures de la new wave | **15 janvier**

THÉÂTRE JARDIN PASSION

Info et réservation : www.theatrejardinpassion.be



Lisza : une voix magnifique, des mélodies latino, un univers intimiste | **28 janvier**

LE BELVÉDÈRE

Info et réservation : www.belvedere-namur.be

Smells like 90's #5 : avec Stefke van Namen | **4 décembre**

Rubin Steiner : une des figures les plus enthousiasmantes de la musique Electro/Disco actuelle | **11 décembre**

Noémie Wolffs : l'ancienne chanteuse d'Hooverphonic, en solo, présentera son second album | **18 décembre**



THÉÂTRE DE NAMUR

Info et réservation : www.theatredenamur.be



Thomas Fersen : de nouveaux morceaux oniriques et surréalistes | **17 décembre**

DAAN : la voix rocailleuse de DAAN en trio acoustique avec Isolde Lasoen et Jean-François Assy | **23 décembre**

Quentin Dujardin et Didier Laloy ft. Andrien Tyberghien | 28 janvier

Goldman Mania : les plus grands succès de Jean-Jacques Goldman repris par 7 musiciens multi-instrumentistes | **29 janvier**

THÉÂTRE & SPECTACLES

- **Les Contes d'Andersen** : par l'Atelier Poétique de Wallonie | **Maison de la Poésie** | **3 au 19 décembre**
- **Choc ... olala – contes de chocolat** : le chocolat se savoure en petits morceaux et en mots ! | **Maison du Conte** | **4 décembre**



DANSER CASA

8 danseurs de hip-hop marocains partagent l'énergie électrique et magique de Casablanca | **Théâtre de Namur** | **5 au 8 décembre**

- **So Long... A bientôt** : trois amnésiques plongent en plein western afin de découvrir le sens de leur existence | **Théâtre Jardin Passion** | **7 au 19 décembre**
- **De la sexualité des orchidées** : les plantes ont-elles quelque chose à nous apprendre sur notre rapport à l'amour ? Sous des dehors de conférence très sérieuse, une leçon de biologie savoureuse et jubilatoire | **Théâtre de Namur** | **8 au 18 décembre**
- **Hêtre** : quel est le pouvoir des souvenirs ? Que se passe-t-il lorsque l'enfance entre en collision avec l'adulte que nous sommes devenu ? | **Templerie des Hiboux** | **10 au 12 décembre**



- **Gardenia, 10 ans après** : ovationné aux quatre coins de la planète, ce spectacle "témoignage" livre des tranches de vie, tantôt drôles tantôt poignantes, de 7 personnes transsexuelles et travesties | **Théâtre de Namur** | **10 et 11 décembre**

- **La Belle et la Bête** : la comédie musicale | **Théâtre de Namur** | **12 décembre**

SWAN LAKE

Le Lac des Cygnes par le Brussels International Ballet | **Théâtre de Namur** | **15 décembre**



- **Fiq !!** : un cirque coloré, pop, foisonnant, des acrobaties traditionnelles et modernes au sol mais aussi du break, du taekwondo et même du footfreestyle | **Théâtre de Namur** | **28 au 30 décembre**
- **Un Pagé dans la mare** : le comédien namurois seul en scène | **Théâtre Jardin Passion** | **4 au 8 janvier**
- **Love letters** : une histoire d'amour épistolaire, de toute une vie | **Théâtre de Namur** | **11 au 15 janvier**



BOYS, BOYS, BOYS

Un spectacle qui questionne la liberté de chacun d'être fille ou garçon ou les deux à la fois, dans une mise en scène décoiffante, entre bal, techno-party et fête de village endiablée | **Théâtre Jardin Passion** | **11 au 15 janvier**

- **Traces, Discours aux Nations africaines** : un texte fort, interprété par un comédien burkinabé, conte l'histoire d'un migrant africain qui revient vivre sur son continent après son « odyssee européenne » | **Théâtre de Namur** | **13 au 29 janvier**
- **The Kingdom** : deux familles partent vivre en paix avec la nature. Avec le temps, les méfiances et les ressentiments débordent. À travers le regard de leurs enfants, captifs d'affrontements qu'ils n'ont pas choisis, c'est l'échec d'une utopie qui est conté | **Théâtre de Namur** | **20 au 22 janvier**
- **60 Minutes avec Kheiron – On n'éteindra pas la lumière** | **Théâtre de Namur** | **27 janvier**
- **What the Fun** : les humoristes belges les plus prometteurs sur scène | **Théâtre Jardin Passion** | **27 janvier et 20 février**
- **Naître** : donner vie et naître mère | **Templerie des Hiboux** | **28 janvier au 6 février**
- **Happy family** : un spectacle touchant et drôle qui parle de famille, d'amour, d'engagement, de vie, de mort, de désaccords, de rencontres... | **Théâtre Jardin Passion** | **1 au 12 février**
- **Il était une fois Jean-Marie Bigard** | **Théâtre de Namur** | **4 février**

- **La bibliothèque de ma grand-mère** : entre réalité et fiction, la pièce explore la bibliothèque d'une femme presque centenaire | **Théâtre de Namur** | **8 au 18 février**
- **La folle histoire de Michel Montana** : désopilant. Oldelaf et Alain Berthier, les deux seuls membres du FCMM (Fan Club Michel Montana), évoquent avec tendresse et passion les plus belles heures de ce génie méconnu | **Templerie des Hiboux** | **9-10 février**
- **Congo Jazz Band** : comédiens et musiciens retracent près d'un siècle d'histoire congolaise, en s'appuyant sur la musique du pays et des airs de Rumba | **Théâtre de Namur** | **10 au 12 février**
- **In solidum** : après un été d'insouciance, cinq amis se retrouvent endettés. Leur solution : extorquer de l'argent à des cibles fragiles et en mal d'amour | **Théâtre Jardin Passion** | **15 au 19 février**
- **Sylvia** : un spectacle musical rythmé avec la magnifique Ann Pierlé et son Quartet où on assiste en direct à la réalisation d'un film sur Sylvia Plath, poétesse américaine féministe des années 50-60 | **Théâtre de Namur** | **17 au 19 février**
- **Jean-Luc Lemoine « brut »** | **Théâtre de Namur** | **25 février**

Infos et réservation :

MAISON DE LA POÉSIE : www.maisondelapoesie.be | 081 22 53 49
 MAISON DU CONTE : www.maisonducontenamur.be | 081 22 92 10
 TEMPLERIE DES HIBOUX : www.templieriedeshiboux.be | 081 56 89 12
 THÉÂTRE DE NAMUR : www.theatredenamur.be | 081 22 60 26
 THÉÂTRE JARDIN PASSION : www.theatrejardinpassion.be | 0472 96 53 16

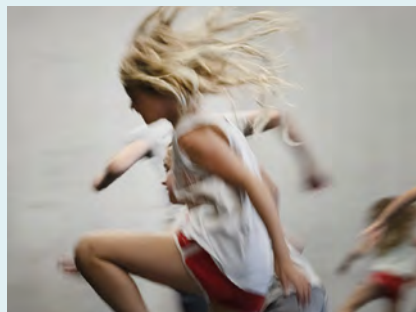
JEUNE PUBLIC

FESTIVAL TURBULENCES

Spectacles, ateliers, installations, rencontres... Faites le plein d'émotions en famille ! Au programme, notamment :

- **Promise me** : musique et danse pour un hymne aux téméraires, aux insoumis | **1^{er} décembre**
- **Au cœur d'une turbulence** : vivre l'esprit et la diversité d'un festival en 2h30 à travers 4 courts spectacles et un atelier | **4 décembre**
- **Sonia et Alfred** : une émouvante histoire d'amitié et de solidarité | **5 décembre**
- **Kosmos** : qu'est-ce qu'il y avait avant ? Avant les dinosaures et le Big Bang ? Un spectacle pour tous ceux qui veulent continuer à fabuler sur ces questions sans réponses | **8 décembre**

© Kurt Vander Elst



Programme complet, info et réservation : www.theatredenamur.be | 081 22 60 26

LES P'TITS 4 HEURES

Info et réservation : www.theatredenamur.be | 081 22 60 26

- **Grou !** : un voyage épique à travers le Temps, à la rencontre de nos origines et de nos ancêtres (dès 6 ans) | **Abattoirs de Bomel** | **22 décembre**
- **Petites histoires pour grandes oreilles** : ouvrez grand vos oreilles, c'est parti pour des histoires de forêt, de loup, des histoires pour rire et pour frémir. De 3 à 6 ans | **Théâtre de Namur** | **9 janvier**
- **Suzette Project** : découvrir, à travers un gang de mômes rugissants, les méandres de la diversité, l'ouverture à la tolérance, la naissance de la résistance. Dès 7 ans | **Théâtre de Namur** | **9 janvier**
- **Mon p'tit coco** : des poules qui couvent, des poussins qui rêvent de prendre leur envol. De 3 à 8 ans | **Abattoirs de Bomel** | **15 janvier**



- **L'Odysée** : un trio explosif d'acteurs voyage dans le récit d'Homère en y insufflant un humour acide et une touche punk. De 6 à 15 ans | **Théâtre de Namur** | **2 février**
- **Les affreux** : une joyeuse et terrible farce, où petits et grands s'amuse de nos plus vilains défauts et de ces sentiments détestables qui peuvent surgir en nous. De 3 à 8 ans | **Abattoirs de Bomel** | **12 février**

DES FLEURS POUR LE PETIT POUCE

L'ogre, vous vous rappelez ? Musique, humour, marionnette pour frissonner et rire | **Templierie des Hiboux** | **26 au 30 décembre** | Info et réservation : www.templieriedeshiboux.be | 081 56 89 12



CINÉMA

EXPLORATION DU MONDE :

films documentaires, récits de voyage

- **Au service des Virunga** | **La Bourse** | **8 décembre**
- **Les chemins du sacré** | **Théâtre de Namur** | **26 janvier**
- **Maman, c'est encore loin le désert ?** | **La Bourse** | **16 février**

Info et réservation :

www.explorationdumonde.be | www.theatredenamur.be | 081 22 60 26

- **Cinéma Parents non admis** : séance ciné dédiée aux enfants (6-12 ans). Avec le comédien Vincent Pagé, les enfants sont invités à se questionner et à explorer les thèmes évoqués dans le(s) film(s) visionnés | **Abattoirs de Bomel** | **18 décembre et 19 février** | Info et réservation : www.theatredenamur.be | 081 22 60 26

- **Festival Anima** : 41^e édition du festival du film d'animation pour petits et grands | **Caméo** | **25 février au 6 mars** | Info et réservation : www.grignoux.be | www.animafestival.be



BALADES ET VISITES

- **Le Delta** : bâtiment rénové, nouveau nom, nouveau projet. Découvrez les coulisses de cette transformation | **5 décembre** | Info et réservation : www.visitnamur.eu | info@visitnamur.eu | 081 24 64 49

- **Le Centre du Visiteur Terra Nova à la lampe de poche** : en soirée, toutes lumières éteintes, à la lampe de poche et en pyjama ! Pour les familles (enfants 6-12 ans) | **4 et 6 janvier** | Info et réservation : www.citadelle.namur.be | info@citadelle.namur.be | 081 24 73 70



- **Promenade contée d'hiver** : dans les rues de Namur | **30 janvier** | Info et réservation : Maison du Conte | www.maisonducontenamur.be | 081 22 92 10

- **Le Carnaval du Centre du Visiteur** : viens déguisé-e et accroche-toi à ton audioguide, ça va décoiffer ! Thomas, un ancien soldat de la Citadelle, t'emmène pour un voyage à travers le temps et l'histoire de Namur | **28 février** | Info et réservation : www.citadelle.namur.be | info@citadelle.namur.be | 081 24 73 70

SPORTS

COUPE DU MONDE DE CYCLOCROSS

La Citadelle accueillera une manche de la coupe du monde de cyclocross et verra s'élancer, sur un parcours très exigeant, les meilleurs coureurs mondiaux | **19 décembre** | Info : www.cyclocrossnamur.be



- **Trophée du Mérite Sportif et hommage aux champions** : soirée de remise des trophées et de la Bourse Chloé Graftiaux | **La Bourse** | **18 février** | Info : 081 24 64 36

CHALLENGE DES JOGGINGS DE LA VILLE DE NAMUR

- **Jogging "Les Foulées des Neiges" (Suarlée)** |

15 janvier | Inscription : www.fouleesdesneiges.be

- **Jogging La Printanière (Erpent)** | **19 février** | Inscription sur place et sur www.rcnamur.be

- **Jogging "La Sébastien" (Vedrin)** | **27 février** | Info et inscription : www.lasebastien.be | Info : www.cyclocrossnamur.be

EXPOS ET CONFÉRENCES

LA SEMAINE DE L'EMPLOI

5 journées d'ateliers, de conférences, de formations et d'échanges, destinées aux demandeurs et demandeuses d'emploi, aux étudiant-e-s ou en personnes en quête de reconversion, mais aussi aux employeurs à la recherche de nouveaux talents.

Les thèmes seront variés : CV en ligne, les clés de la recherche d'emploi, les métiers porteurs, l'entretien d'embauche, le travail à l'étranger, les langues...

Un Job Day, le 9 décembre, permettra aux entreprises namuroises de rencontrer des candidat-e-s pour les différents profils qu'elles recherchent.

SEMAINE DE L'EMPLOI

CONFÉRENCES
ATELIERS
WEBINAIRES

JOB DAY
9/12
LA BOURSE

6-10
DÉCEMBRE

Place d'Armes et la Bourse | 6 au 10 décembre | Gratuit |
Info et inscription : www.namur.be/semainedeemploi

Salon du Vin et de la Gastronomie Namur Expo | 10 au 12 décembre

Info et réservation : www.namurexpo.be

Salon du Mariage Namur Expo | 10 au 12 décembre

Info et réservation : www.namurexpo.be

Marché des Gozettes #5 : une trentaine de créateurs et créatrices « zéro déchet »

Abattoirs de Bomel | 12 décembre

Olivier Pestiaux Galerie Détour | Jusqu'au 23 décembre

Info et réservation : www.galeriedetour.be



VINCENT WAS HERE

Karin Borghouts traque les paysages que Vincent van Gogh a peints. Avec son appareil photo, elle saisit l'évolution des territoires de Vincent qui ont été bouleversés (ou pas) par la présence humaine. Nature, urbanisation et transformation sont au cœur de ce travail photographique, donnant à réfléchir sur le devenir de notre société.

Visite guidée de l'exposition : 21 décembre et 7 janvier (14h)

Visite-atelier cyanotype : 3 et 4 janvier (14h)

Centre du Visiteur Terra Nova (Citadelle) | 17 décembre au 6 mars |
Info et réservation : www.citadelle.namur.be | info@citadelle.namur.be | 081 24 73 70



© Florent Marot

RÉTRO PRESSE 2021

A l'invitation de la Ville, André Dubuisson, Jacques Duchateau, Bruno Fahy, Jean-Christophe Guillaume, Vincent Lorent, Florent Marot, Jean-Pol Sedran et John Thys vous livrent leur regard sur l'année écoulée et vous invitent à revoir en images, les événements et les personnalités qui ont marqué 2021.

Galerie du Beffroi | 20 janvier au 13 février |
Info : www.namur.be | 081 22 84 76

• **Dites-le avec des pleurs** : exposition de broderies sur mouchoir en tissu, contenant des paroles évoquant les pleurs, de Dalida et ses « Millions de larmes » à Eddy de Pretto et son « Val de larmes » | **Point Culture Namur** | 6 au 29 janvier | Info : www.pointculture.be/namur

• **Youpi Gloups Ha Ha** : un parcours destiné aux familles, pour titiller ses émotions et se laisser surprendre | **Le Delta** | Jusqu'au 23 janvier | Info et réservation : www.ledelta.be

• **Grandeur et Déchéance. L'héritage patrimonial de l'abbaye de Floreffe** : à l'occasion du 900e anniversaire de l'abbaye de Floreffe, cette exposition organisée par la Société archéologique de Namur donnera à voir des œuvres uniques, dont certaines n'ont plus été visibles en Belgique depuis plus de 50 ans ! | **TreM.a** | jusqu'au 23 janvier | Info : www.museedesartsanciens.be

• **Salon des Vignerons namurois** : dégustations et découvertes de vins et produits du terroir namurois | **Centre du Visiteur Terra Nova (Citadelle)** | 12-13 février | Info : www.citadelle.namur.be | info@citadelle.namur.be | 081 24 73 70

• **Francis Bacon ou l'horreur délicate** : conférence de Vincent Cartuyvels, historien de l'art | **Le Delta** | 15 février | Info et réservation : www.ledelta.be

• **Salon SIEP - Etudes et professions** | **Namur Expo** | 18-19 février | Info et réservation : www.namurexpo.be



KEGELJAN 2.1 : ÇA CONTINUE !

• **L'œuvre de Franz Kegeljan vue par 5 photographes namurois** | Citadelle - Centre du Visiteur Terra Nova (en plein air) | Jusqu'au 18 avril | Info : www.citadelle.namur.be | 081 24 73 30

• **La vie et la palette de Franz Kegeljan se dévoilent** | **Les Bateliers** | Jusqu'au 18 avril | Info et réservation : www.lesbateliers.namur.be | 081 24 87 20

• **Aux sources du « temps passé ». Franz Kegeljan et la Société archéologique de Namur** | **Tour d'Anhaive** | Jusqu'au 30 janvier | Info : www.anhaive.be | 081 30 22 17

LES ADRESSES UTILES

ABATTOIRS DE BOMEL – CENTRE CULTUREL RÉGIONAL

Traverse des Muses 18 à Namur
081 25 04 03
www.centrecultureldenamur.be

ABBAYE MUSICALE DE MALONNE

Fond de Malonne 127 à Malonne
081 45 19 76
www.abbayedemalonne.com

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE NAMUR

Rue du Lombard 20 à Namur
081 25 51 53
www.beauxarts.namur.be

CENTRE DU VISITEUR TERRA NOVA – CITADELLE

Route Merveilleuse 64 à Namur
081 24 73 70
www.citadelle.namur.be

CAMÉO | LES GRIGNOUX

Rue des Carmes 49 à Namur
04 222 27 78
www.grignoux.be

GALERIE DÉTOUR

Avenue Jean Materne 166 à Jambes
081 24 64 43
www.galeriedetour.be

GALERIE DU BEFFROI

Rue du Beffroi 13 à Namur
081 22 84 76
www.namur.be

HÔTEL DE VILLE | MAISON DES CITOYENS

Rue de Fer à Namur
081 24 62 46
www.namur.be

LA BOURSE

Place d'Armes 1 à Namur
0470 23 14 35
www.namur.be

LE BELVÉDÈRE

Avenue Marie d'Artois 1 à Namur
081 81 39 00
www.belvedere-namur.be

LE DELTA – ESPACE CULTUREL PROVINCIAL

Avenue Fernand Golenvaux 18 à Namur
081 77 67 73
www.ledelta.be

LES BATELIERS

Rue Joseph Saintraint 7 à 5000 Namur
081 24 87 20
www.lesbateliers.namur.be

MAISON DE LA POÉSIE

Rue Fumal 28 à Namur
081 22 53 49
www.maisondelapoesie.be

GRAND MANÈGE

Rue Rogier 82 à Namur
081 71 15 00
www.cavema.be

NAMUR EXPO

Avenue Sergent Vrithoff 2 à Namur
081 47 93 47
www.namurexpo.be

OFFICE DU TOURISME DE NAMUR

Place de la Station à Namur
081 24 64 49
www.visitnamur.eu

POINT CULTURE

Avenue Fernand Golenvaux 14 à Namur
02 737 19 65
www.pointculture.be/namur

TEMPLERIE DES HIBOUX

Rue Sainte Wivinne 8 à Temploux
0484 85 32 12
www.templeriedeshiboux.be

THÉÂTRE DE NAMUR

Place du Théâtre 1 à Namur
081 22 60 26
www.theatredenamur.be

THÉÂTRE JARDIN PASSION

Rue Marie Henriette 39 à Namur
0472 96 53 16
www.theatrejardinpassion.be

TOUR D'ANHAIVE

Place Jean de Flandre 1 à Jambes
081 30 22 17
www.anhaive.be

TreM.a – MUSÉE DES ARTS ANCIENS DU NAMUROIS

Rue de Fer 24 à Namur
081 77 67 54
www.museedesartsanciens.be

NAMUR BOUTIK :

OFFRIR DES PRODUITS NAMUROIS EN UN CLIC POUR LES FÊTES !



Et si vous profitez des fêtes de fin d'année pour (re) découvrir la richesse du commerce namurois ?

Pour garnir la table ou le pied du sapin, les commerçants et commerçantes de la commune ont largement de quoi satisfaire votre gourmandise, votre soif d'originalité, d'élégance, de qualité ou encore d'authenticité. A vous de pousser leur porte... ou de cliquer sur Namur Boutik !

Namur Boutik est un site e-commerce mutualisé qui permet à tout un panel de commerces namurois de mettre en avant leurs produits sur Internet.

Derrière cette vitrine en ligne, se cache une asbl du même nom qui accompagne les commerçant-e-s intéressé-e-s sur cette voie de la digitalisation : pour la mise en ligne et le référencement bien sûr, mais aussi, pour les commerçant-e-s qui le souhaitent, pour la vente et la livraison des produits, avec tous les aspects logistiques (stockage, assemblage, transport) que cela implique.

Créée au printemps 2020 en plein confinement, la plateforme Namur Boutik garde le cap et pérennise cette communauté de commerçants et commerçantes, de producteurs et productrices mais aussi de clients et clientes dynamiques, solidaires, fiers et amoureux des produits namurois. Cette optique de circuit court se double assez logiquement d'une vigilance environnementale : ainsi les livraisons sont réalisées en vélo cargo via le Coursier Mosan, pour une empreinte carbone nulle !

NAMUR BOUTIK

POUR LES FÊTES, ACHETEZ NAMURWÈ !

Pour les fêtes de fin d'année, Namur Boutik propose des paniers de produits namurois pour tous les goûts. L'occasion de se faire plaisir ou de choyer un-e proche ou encore de favoriser le commerce local pour un cadeau d'entreprise (remercier votre équipe, votre clientèle fidèle...).

www.namurboutik.be

CONFLUENCE : LIEU DE VIE ET DE RENCONTRES

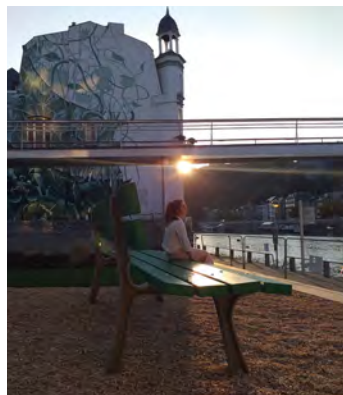
Il n'a fallu que quelques jours pour que les Namurois et Namuroises mais aussi les touristes s'emparent de la Confluence et participent à la transformation de cet endroit stratégique en lieu de rencontres, de promenade et d'amusement (cet été, les enfants ont très vite compris le potentiel rafraichissant des fontaines !). Inaugurée en septembre dernier en présence des autorités wallonnes et européennes, l'esplanade poursuit sa métamorphose avec l'ouverture du NID (Namur Intelligente et Durable) et de la Brasserie de la Confluence.



© Georges Michaux



© Sébastien Roberly



UN NOUVEL ESPACE À PARTAGER

On y vient à pied, en vélo, en voiture... On y passe, on y flâne, on s'y arrête...

Pour que la Confluence et les berges continuent d'être ce lieu qui rassemble et séduit les Namurois-e-s comme les touristes, veillons à prendre soin de l'espace et à s'y côtoyer dans le respect de chacun-e :

NON aux déchets : des poubelles publiques sont disponibles sur l'esplanade.

OUI à la courtoisie et à la prudence : à pied, en trottinette, à vélo, en skate... l'espace appartient à tout le monde.

CHUUT, ÇA Pousse !

Au printemps, la Confluence dévoilera son côté nature grâce aux **plantations effectuées cet automne et ce début d'hiver**. En toiture du NID, dans les bacs de plantation répartis sur les jardins côté Meuse et sur les parterres de pleine terre côté rond-point, les choix se sont portés sur des graminées, des plantes vivaces, arbres et arbustes indigènes. Les essences sélectionnées sont donc particulièrement adaptées aux conditions météorologiques locales, résistantes aux sécheresses et favorables à la biodiversité (insectes, oiseaux). Elles offriront aussi un florilège de couleurs et d'odeurs tout au long de l'année, puisque leur floraison se répartira au fil des saisons sans jamais obstruer la vue sur l'eau et les perspectives depuis le sommet du NID.

ART À LA CONFLUENCE

De l'autre côté de la Meuse, de **nouvelles œuvres** ont pris leur quartier au Square de la Francophonie, à Jambes. Après l'installation de Résilience, l'œuvre de François Wilmot faite de tubes en acier et celle du Banc public XXL de Lilian Bourgeat (photo), les regards se tournent vers la rue Mazy avec une nouvelle création de Démosthène Stellas en écho à sa fresque de la Villa Balat. Réalisée sur le pignon du Glacetrone, l'œuvre raconte le cycle de vie d'une plante en y intégrant l'eau, la terre et le feu, en l'occurrence la lumière.

LE NID EST OUVERT : L'AVENIR DES VILLES ET DE NAMUR EN QUESTION

Ouvert au public depuis le 18 novembre, le NID met les citoyen-ne-s au cœur du débat autour de l'avenir de Namur et questionne le rôle des villes face aux enjeux actuels et futurs.

Notre société fait face à de nombreux dangers : dérèglement climatique, dépendance énergétique, érosion de la biodiversité, conflits, migrations, perte de lien social, appauvrissement... Si les villes sont – au moins en partie – à l'origine de ces problématiques, elles peuvent aussi être la source des solutions !

Pour réfléchir ensemble à ces défis, le NID déploie 3 espaces.

1 NAMUR EN QUESTION

Une fois poussée la porte du NID, un film plante le décor et parcourt l'histoire de la Terre et l'apparition de l'Homme, s'arrêtant sur les nombreux changements qu'a connus notre planète jusqu'aux évolutions rapides et récentes depuis l'ère industrielle.



© Sébastien Roberly

2 NAMUR EN TRANSITION

Différents outils abordent, de manière didactique et ludique, le développement et l'aménagement des villes. Un **vidéo-mapping** de 10 minutes retrace l'évolution urbaine de Namur. **Des tables interactives** permettent d'expérimenter les concepts de durabilité et d'intelligence, à travers des cas très pratiques : comment gérer une population croissante en maîtrisant les émissions carbone ou la production de déchets, comment penser l'espace urbain pour favoriser la mobilité active, etc.

3 NAMUR DEMAIN

Ce dernier espace fournit des outils d'aide à la décision, en misant notamment sur la réalité virtuelle qui a le pouvoir d'éclairer les choix en rendant plus accessibles et concrètes des matières complexes liées à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.

Pour pousser plus loin les réflexions et favoriser les échanges, l'espace se complète d'une bibliothèque et d'un lieu de débats/conférences.



© Sébastien Roberly

Visiter le NID en pratique
Esplanade de la Confluence 1 à Namur
 Mercredi au vendredi, 10h-17h | Samedi et dimanche, 13h-17h
 Durée de la visite : 1h30
 À partir de 12 ans (accompagnement nécessaire en-dessous de 12 ans) |
 Accessible aux PMR | Réservation obligatoire sur www.le-nid.be



ACCUEILLIR LE RECUEILLEMENT ET LA MÉMOIRE

LE DÉLICAT TRAVAIL DE GESTION DES CIMETIÈRES COMMUNAUX

Sensible et complexe, la gestion communale des 30 cimetières namurois navigue entre le respect essentiel des défunts et de leur proches et la nécessité de rationaliser un espace limité et non-extensible. Cette réalité n'est pas neuve : elle est à l'origine, en 1971, de la loi mettant fin au principe de perpétuité des concessions. Celles-ci étaient alors automatiquement commuées en concessions d'une durée de 50 ans.

Depuis 1971, 50 années se sont précisément écoulées. Au terme de ce demi-siècle, les anciennes concessions perpétuelles doivent faire l'objet d'un renouvellement. Cette année charnière a occasionné un travail de recherche intense pour contacter les parent-e-s afin qu'ils conservent, s'ils le souhaitent, leur sépulture familiale.

LE RENOUVELLEMENT DE CONCESSION

À l'approche de l'échéance, la famille est invitée par courrier à renouveler sa concession pour une durée au maximum équivalente, moyennant redevance (ou gratuitement pour les anciennes concessions perpétuelles).

Si la famille ne peut être localisée ou ne donne pas suite au courrier reçu, un avis est affiché sur la tombe. Cet affichage est effectué aux alentours de la Toussaint, au moins 2 années de suite.



© Sébastien Roberdy

⚠ SOYEZ ATTENTIFS !

Des affichages sont en cours dans tous les cimetières de Namur, qu'il s'agisse de tombes ordinaires ou de concessions anciennement perpétuelles comme temporaires arrivant à échéance. La liste des sépultures concernées est également consultable auprès du Service Population-Etat civil :

cimetieres.deces@ville.namur.be | 081 24 74 91

Les concessions non-renouvelées sont reprises par le gestionnaire communal.

VERS UNE DIVERSIFICATION DES SÉPULTURES

En progression, la crémation est aujourd'hui choisie dans environ 40% des décès à Namur. Si certain-e-s dispersent les cendres au sein du cimetière ou sur un terrain privé, d'autres souhaitent disposer d'un lieu de recueillement personnel. Les familles qui possèdent une concession traditionnelle peuvent d'ailleurs inhumer l'urne cinéraire aux côtés des cercueils.

25 PROJETS NAMUROIS FINANCÉS POUR DYNAMISER LA RELANCE WALLONNE

Entre 2021 et 2024, d'importants projets namurois connaîtront un coup d'accélérateur ou seront mis sur les rails grâce au vaste plan d'investissement public de la « Politique intégrée de la Ville » (PIV).

Ce plan, annoncé par la Wallonie en avril 2021 après un an de crise sanitaire, mise sur les villes comme moteur de l'économie wallonne. Avec ces nouveaux moyens, Namur compte poursuivre ses actions et stratégies pour une ville plus durable, plus inclusive et plus attractive.

QUELS SONT LES MONTANTS ALLOUÉS ?

En initiant de nouveaux projets d'aménagement ou de construction, en développant leurs services, les villes sont de véritables moteurs pour l'économie. C'est pourquoi la Wallonie souhaite s'appuyer sur elles pour encourager sa relance et redynamiser son territoire.

Dans ce cadre, Namur a présenté **un vaste plan d'action reposant sur un investissement d'environ 55 millions d'euros**, dont 33,6 millions seront pris en charge par la Wallonie dans le cadre de la PIV et de budgets complémentaires alloués pour les « Sites à Réaménager » (SAR).

Prudente, Namur consacrera **25%** des montants alloués à **des projets déjà validés**, ce qui allègera d'autant l'impact sur les finances communales et permettra d'éviter le recours à l'emprunt.

Audacieuse et fidèle à l'esprit de la Politique Intégrée de la Ville, les **75%** restants seront dédiés à **de nouveaux projets**.



QUELS SONT LES PROJETS ADMIS AU FINANCEMENT ?

Le plan d'action namurois compte 25 projets sélectionnés suivant les **balises imposées par la Wallonie**.

- Les projets sont en lien d'une part avec les objectifs que la Ville s'est fixée dans son **Plan Stratégique Transversal** et d'autre part avec **les matières régionales**. Les projets culturels ou liés à l'enseignement ne peuvent donc prétendre à un financement PIV, puisque ces domaines relèvent de la Fédération Wallonie-Bruxelles et non de la Région.
- Les projets au sein des quartiers définis comme prioritaires sont privilégiés. À Namur, ce sont les quartiers à haute densité de population de **Namur-Centre, Célestines, Bomel-Heuvy et Herbatte** qui ont été ciblés. Ils concentrent **70% des montants**, soit le double du seuil minimal fixé par la Wallonie.
- Les projets liés à la **rénovation énergétique** (en priorité dans les quartiers prioritaires) sont privilégiés à hauteur de 35% de l'enveloppe.
- Les investissements dans les **cœurs de ville** (ou de village) sont favorisés.

[Découvrir les 25 projets >](#)



LES AXES DU PLAN D'ACTION NAMUROIS

Quartier
PrioritaireRénovation
énergétiqueCohésion
socialeTourisme et
patrimoineVégétalisation
du centre-villeMobilité et attractivité
commercialeLogement et réhabilitation
de sites à réaménager**1/ Le Parc des Dames
Blanches**

Conçu avec les forces vives du quartier, ce vaste projet de débitumisation au centre-ville verra naître un lieu convivial et verdurisé, propice à la diversité des espèces végétales et animales.

**2/ Un plan de végétalisation
et de verdurisation du
centre-ville**

Réponse à l'urgence climatique et environnementale, ce plan devra sélectionner des essences adaptées aux contraintes de l'espace urbain et planifier les plantations pour en maximiser les effets bénéfiques (rafraîchissement de l'air, biodiversité, amélioration du cadre de vie...).

**3/ La rénovation énergétique
totale de l'Hôtel de Ville**

Les bâtiments de l'Hôtel de Ville seront un exemple d'efficacité énergétique après rénovation de leur enveloppe (isolation, châssis...) et des systèmes de chauffage et ventilation.

**4/ Une halle maraîchère
au centre-ville**

Dédiée à la promotion du circuit court et des modes de consommation durables, cette halle sera aussi un nouveau lieu animé au cœur du quartier des Casernes en pleine renaissance.

**5/ La cartographie
des commerces**

Cet outil permettra à l'administration communale de suivre, préserver et développer la dynamique commerciale, en collaboration avec les commerçants namurois.

**6/ L'extension du piétonnier**

Au cœur d'un vaste processus participatif, l'extension du piétonnier verra sa 1^{ère} phase concrétisée avec l'aménagement des voiries et l'installation de mobiliers et équipements urbains.

**7/ L'aménagement de la
place de la Station**

En marge du projet de gare multimodale, l'aménagement des voiries de la place de la Station et du boulevard Melot permettra de revaloriser cette entrée de ville.

**8/ L'acquisition et la
rénovation du Cinex**

L'ambition est de préserver ce lieu essentiel de la dynamique associative et sociale du quartier Saint-Nicolas et d'améliorer la performance énergétique du bâtiment.

**9/ La rénovation urbaine du
quartier Saint-Nicolas**

Un processus participatif sera mis en place autour de la mise en œuvre de ce vaste projet :

piétonisation de la rue du Ponty, création d'une aire de jeux, verdurisation...

**10/ La création d'un pôle
social à Herbatte**

Une fois rénové, le bâtiment des anciennes douanes réunira l'abri du nuit, l'équipe de soutien technique et la consigne sociale. Le public précarisé pourra y être accueilli dans les meilleures conditions.

**11/ La création de logements
publics à Bomel**

À l'abandon et régulièrement squatté, l'ancien bâtiment des Archives de l'Etat (site SAR) sera acquis et rénové par la Ville. Une vingtaine de logements publics et/ou sociaux y verront le jour.

**12/ La réhabilitation
du parc d'Heuvy**

Ce projet, qui inclut le remplacement de l'aire de jeux, permettra aux habitant-e-s du quartier de profiter d'un lieu de détente verdurisé, sécurisé et propice au lien social.

**13/ Un plan « chaudières »
dans divers bâtiments
communaux**

Les chaudières au gaz d'ancienne génération seront remplacées dans divers bâtiments communaux.

**14/ La rénovation du
bâtiment de la
Porcelaine**

Rénové en profondeur conformément aux normes énergétiques, le bâtiment sera aussi doté d'un système de récupération de l'eau de pluie pour répondre aux besoins en eau des services de propreté publique qui occupent les lieux.

**15/ La rénovation
énergétique
d'infrastructures
sportives**

Le projet prévoit le volet « énergie » de la rénovation de la piscine de Jambes, ainsi que le placement d'éclairages LED dans divers halls et terrains sportifs.

**16/ La rénovation du hall
socio-sportif de Plomcot**

Ce lieu de cohésion sociale situé au cœur d'un quartier densément peuplé sera rénové en vue de maintenir voire d'étoffer une offre sportive diversifiée, inclusive et accessible à toutes et tous.

**17/ La création d'habitats
légers pour le public
précarisé**

Sur un lieu à déterminer, 7 habitats légers en bois seront construits et destinés à des personnes seules ou en couple, sortant du sans-abrisme.

**18/ Le remplacement et la
création d'aires de jeux**

Lieux de cohésion sociale et de détente, une quinzaine d'aires de jeux vétustes seront réhabilitées à divers endroits du territoire (notamment au Parc Louise Marie).

**19/ La réfection de voiries
en faveur de la mobilité
douce**

Au centre-ville comme à Belgrade, Salzennes et Temploux, diverses rues et places seront aménagées pour encourager les modes doux (marche, vélo) à travers des espaces élargis ou des zones « partagées ».

**20/ L'aménagement du
Stade des Jeux et du
Théâtre de Verdure**

En marge du projet de restauration déjà soutenu par la Wallonie, le projet concerne la mise à niveau des aménagements et équipements techniques en vue d'une exploitation touristique optimale de ce site classé.

**21/ La rénovation du Hangar
aux affûts**

Sous-exploité, le Hangar aux affûts sera restauré et deviendra un lieu polyvalent contribuant à l'attractivité touristique de la Citadelle.

**22/ La rénovation de
l'église Saint-Berthuin
(Malonne)**

Les travaux viseront une efficacité énergétique et redonneront éclat aux peintures, boiseries, cuirs intérieurs de cet édifice classé.

**23/ Réhabilitation du SAR
«Acina » (Jambes)**

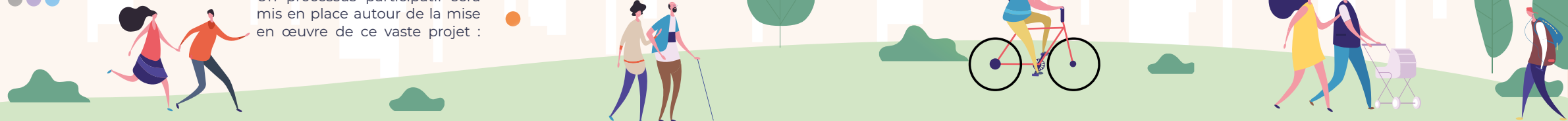
Le site verra la construction de près de 120 logements (dont min. 20% de logements publics), de bureaux, d'un parking souterrain et d'une Maison de l'Insertion.

**24/ Réhabilitation du SAR
de Mottiaux (Jambes)**

Situé au cœur historique de Jambes, l'architecture vétuste du site dénote avec les belles bâtisses alentours. Le bâti existant sera démolé et laissera place à de nouveaux logements publics et à l'aménagement d'un espace public.

**25/ Réhabilitation du SAR
Honet bis (Bomel)**


Cet ancien ensemble industriel surplombe les quartiers de Bomel/Saint-Servais tout en les reliant à Bouge/Vedrin. De nouveaux logements et espaces publics rétabliront une continuité urbaine au sein de cette zone résidentielle.



PLAN HIVER : L'AIDE SOCIALE RENFORCÉE

Tout au long de l'année, les travailleurs sociaux de la Ville et du CPAS de Namur, du Relais Social Urbain Namurois (RSUN) et de multiples autres acteurs associatifs œuvrent de concert auprès des personnes sans abri ou précarisées, leur apportant un soutien, un accueil, un repas, des soins, des solutions d'hébergement. Lorsque l'hiver arrive – et avec lui le froid et l'humidité – ce travail est renforcé par des dispositifs spécifiques.

L'ABRI DE NUIT

 Rue de Dave 262 bte 2 à Jambes (ancienne Caserne du Génie) |
7 jours / 7, accueil entre 21h00 et 21h30 jusqu'à 7h30 le lendemain.

L'abri de nuit est destiné aux personnes majeures qui ont momentanément besoin d'un hébergement d'urgence. **Entre le 1^{er} novembre et le 31 mars, l'accueil est élargi et inconditionnel.**

- Le nombre de lits passe de 33 à 63 (dont 1 réservé et adapté aux PMR).
- Le seuil maximal de 50 nuitées est suspendu.
- Les personnes en situation irrégulière sont également accueillies.

LE TRAVAIL DE RUE

En hiver et particulièrement en période de froid, les équipes mobiles du rue (EMR) et du Dispositif d'Urgence Sociale (DUS) renforcent leur présence en rue, y compris les week-ends et jours fériés, pour distribuer couvertures et vêtements chauds et orienter vers l'abri de nuit.

L'ACCUEIL DE JOUR

Pour se poser en journée, profiter d'une boisson chaude ou d'une collation, prendre une douche...

- La Croix-Rouge de Jambes** (Rue du Trou perdu 7 à Jambes)
- L'Espace Dignité** (Rue Mazy 90 à Jambes)
- Li P'tite Buweye** (Rue Rupplémont 18 à Namur | uniquement les lu.-me.-ve. de 10h à 16h)



LES RESTAURANTS SOCIAUX

- Resto du Cœur** (Rue de Bomel 8 à Namur) : petits-déjeuners et repas de midi
- Les Sauverdias** (Rue de Dave 327 à Jambes) : petits-déjeuners et repas de midi
- Une main Tendue** (Rue Piret Pauchet 57 à Namur) : repas du soir (2€) et colis alimentaires (3€, sur réservation)

SOINS

- Relais Santé** (Pl. Monseigneur Heylen 15 à Namur) : informations et soins infirmiers (sur rendez-vous)
- L'Echange** – asbl Namur Entraide Sida (Rue des Brasseurs 25 à Namur) : aide et soins en matière d'assuétudes, permanences sur rendez-vous et travail de rue au sein des EMR
- Salamandre** – asbl Phénix (Chée de Dinant 19-21 à Namur) : aide et soins aux personnes précarisées et souffrant d'assuétudes, permanences en rue et travail de rue au sein des EMR

VIOLENCES INTRAFAMILIALES : TROUVER DE L'AIDE POUR EN SORTIR

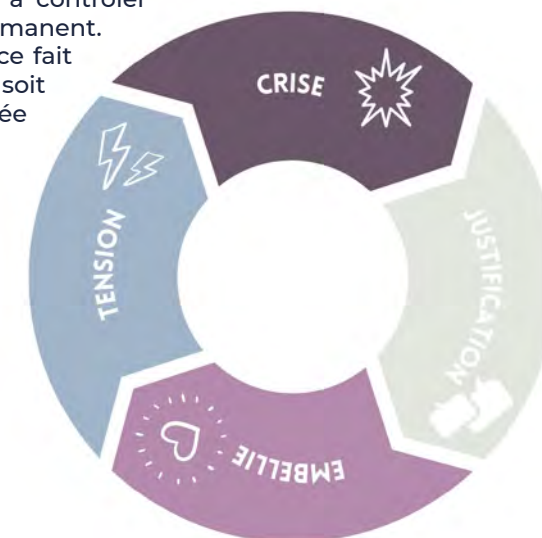
Dans toute famille, on connaît des désaccords, on se dispute... À la différence des conflits, la violence vise à contrôler l'autre et instaure un climat de peur permanent. À Namur, le rapport 2020 de la Zone de Police fait état de 712 faits de violence intrafamiliale, soit une augmentation de 4% par rapport à l'année précédente.

Cette réalité continue donc d'interpeler. C'est pourquoi, chaque année aux alentours du 25 novembre (Journée mondiale de lutte contre les violences à l'égard des femmes), l'équipe de prévention « D'une rive à l'autre » du Service de Cohésion sociale de la Ville de Namur entame diverses actions de prévention et de sensibilisation aux côtés d'associations namuroises partenaires actives sur ce terrain.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Punissables par la loi, les violences intrafamiliales désignent **tous les actes de violence physique, sexuelle, psychologique, sociale ou économique qui surviennent entre les membres de la famille** ou entre des (ancien-ne-s) partenaires, qu'ils partagent ou aient partagé le même domicile ou non.

La violence intrafamiliale ne surgit jamais d'un seul coup, mais s'installe petit à petit. Elle se déroule généralement suivant un cycle, dont la répétition doit attirer l'attention.



D'abord, c'est la tension qui s'installe (silences pesants, climat de peur, d'insécurité), avant d'exploser en crise et accès de violence, qui laissent la victime en état de choc. Viennent alors les justifications : l'auteur tente d'expliquer son geste en culpabilisant l'autre. S'ensuit une période d'embellie dans la relation, un moment de pardon et d'espoir.

Avec le temps, les cycles se répètent de manière souvent plus rapprochée.



S'INFORMER OU SE FAIRE AIDER

Lorsque la peur est là ou lorsque vous en êtes témoin, il est possible d'agir et de se faire aider.

L'équipe « D'une rive à l'autre » est à la disposition de toute personne ou famille vivant ou connaissant des situations de violences. Elle offre une information, un accompagnement et une écoute. Elle peut, selon les situations, proposer une réorientation vers d'autres professionnel-le-s.

SEMAINE DE L'EMPLOI : UNE PREMIÈRE À NAMUR !

Trouver un premier job, rebondir après la perte de son emploi, créer son activité, se reconvertir... En coorganisant la 1^{ère} Semaine de l'Emploi, la Ville de Namur souhaite accompagner les étudiant-e-s, les demandeuses et demandeurs d'emploi sur leur chemin vers l'épanouissement professionnel et, dans le même temps, aider ses entreprises à renforcer encore leur expertise ou attractivité en dénichant de nouveaux talents.



Pour ce nouvel événement organisé du **6 au 10 décembre**, la Ville de Namur s'est associée avec les principaux acteurs locaux en matière de formation, d'aide à l'emploi ou à la création d'entreprises : la Cité des Métiers de Namur, le Forem et le Trakk (BEP).

Durant 5 jours, recruteur-se-s, demandeur-se-s d'emploi et travailleur-se-s en reconversion sont invités à participer gratuitement à toute une série **d'ateliers, conférences et**

formations sur des thématiques ciblées : rédaction d'un CV, préparation à l'entretien d'embauche, outils numériques de recrutement, sensibilisation aux métiers en pénurie, information sur les aides à l'emploi, formations aux langues, conseils pour la création d'entreprise...

Le jeudi 9 décembre, un **Job Day** coordonné par le Forem permettra aux entreprises namuroises de rencontrer des candidat-e-s pour les différents profils qu'elles recherchent.

INFO ET PROGRAMME COMPLET À L'AGENDA, P. 24

MERCI AUX BÉNÉVOLES NAMUROIS·E·S

Le 5 décembre, la **Journée internationale des Volontaires** est l'occasion d'adresser un grand MERCI aux nombreuses personnes actives bénévolement au service des autres.

La Ville de Namur, signataire de la Charte du Volontariat, tient à souligner et à louer cet engagement altruiste et gratuit qui est le fait de nombreux citoyens et citoyennes sur son territoire.

VOUS SOUHAITEZ, VOUS AUSSI, DEVENIR BÉNÉVOLE ?

Régulièrement, des organisations et associations namuroises sont à la recherche de volontaires pour les aider à accomplir leurs missions.

Consultez leurs annonces et inscrivez-vous sur le site de la **Plateforme francophone du Volontariat** : www.levolontariat.be



© Georges Michaux

1 UNE FRESQUE PARTICIPATIVE RÉALISÉE PAR LES JEUNES À GERMINAL

Tisser du lien en misant sur l'expression artistique: c'est l'objectif de l'atelier Voisins-Voisines qui réunit, depuis 2019, la Maison de Quartier (MQ) de Germinal et le Centre d'Expression et de Créativité des Abattoirs de Bomel. C'est dans ce cadre et avec le soutien de la Joie du Foyer, de la Ville de Namur et du Centre Culturel Namurois, qu'une fresque a été réalisée cet été par les adolescent-e-s de la MQ avec l'encadrement des artistes des Abattoirs. Elle s'est nourrie des idées et avis des habitantes et habitants, sondés sur leur « Quartier Idéal ».

4 L'ÉVEIL CULTUREL S'INVITE À LA CRÈCHE

La Crèche des P'tits Pouyons au centre de Namur participe à un projet pilote d'animation culturelle pour les tout-petits, initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) avec la collaboration de l'Office National de l'Enfance (ONE). Depuis octobre, la Ronde des Musiciens (asbl subsidiée par la FWB) se rend au sein du milieu d'accueil chaque semaine pour proposer une séance d'éveil musical, adaptée aux différents âges. Le projet devrait s'ouvrir aux parents et à d'autres familles venues de l'extérieur pour profiter de ce premier contact avec la culture offert à l'enfant.



© Treepack

2 UNE FRESQUE ELEPHANTESQUE POUR EGAYER LE TUNNEL D'OMALIUS

Une fresque monumentale a vu le jour dans le tunnel d'Omalius, entre Namur et Salzinnes. Réalisée par **Gooze & Bozik**, deux artistes russes du collectif Treepack, **Elephantlantis** nous plonge dans un univers aquatique traversé par trois éléphants et une pieuvre. A quelques pas du parc Louise-Marie et de la Sambre, l'œuvre, plébiscitée par le public lors d'un appel aux votes au printemps dernier, évoque la vitalité, le besoin de chacun-e de se « ressourcer ».



3 DES CHIFFRES EN GUISE D'HOMMAGE AUX EXILÉ·E·S

Au Square Léopold, le mur de l'ancien Pavillon du tourisme accueille la fresque éphémère de l'artiste palestinien Lyad Sabbah. Avec son fils, il a dessiné des silhouettes à partir d'un tampon portant le numéro de la loi sur la protection des réfugiés approuvée à Genève après la Seconde Guerre mondiale: 429/43-1948. Une façon de rendre hommage et de témoigner de la souffrance de ces exilés, hommes, femmes et enfants de toute origine, croisés au centre de la Croix-Rouge de Belgrade.



© Sébastien Roberly

UN MAL POUR UN BIEN:

FOCUS SUR LES VOIRIES EN TRAVAUX

Depuis la rentrée, les Namuroises et Namurois ont repris de plus belle leurs déplacements vers l'école, le travail, le centre-ville. Quel que soit le mode de transport, ces trajets sont actuellement contrariés par de fréquents embarras de circulation. Sur divers axes dans et aux abords du centre-ville, d'importants chantiers sont effectivement en cours ou ont débuté cet automne.

Face à ces travaux qui se succèdent, durent et se prolongent parfois au gré des aléas météorologiques ou autres, l'impatience se fait logiquement ressentir. Néanmoins, elle ne doit pas faire oublier qu'à terme, les aménagements réalisés permettront de voir naître de nouveaux lieux de vie au centre-ville et de faciliter la circulation tantôt des automobilistes, tantôt des usager·ère·s des bus ou encore des piéton·ne·s, cyclistes et adeptes de mobilité active.



PLACE MAURICE SERVAIS

D'ici la fin du 1^{er} semestre 2022, c'est un nouveau lieu de convivialité qui verra le jour au centre de Namur, en lieu et place de l'ancien parking à ciel ouvert. Kiosque, banquettes au pied des arbres, aménagement permettant le déploiement de terrasses, fontaines : **tout contribuera à faire de cette place, entièrement piétonne et ouverte aux modes actifs, un lieu de vie et de flânerie.** L'endroit permettra de renforcer encore l'attractivité touristique de Namur, en offrant une liaison directe entre le centre-ville et la Citadelle via le téléphérique.

© Fieldwork-Greisch



CHAUSSÉE DE LOUVAIN

Débutés en septembre dernier, les travaux de la Chaussée de Louvain visent l'aménagement d'**un site propre central pour les bus** entre les carrefours Hébar (à hauteur du Brico de Champion) et Saint-Luc.

Plutôt que de partager les bandes de circulation classiques avec les autres véhicules comme c'était le cas auparavant, les bus circuleront en sens unique sur cette bande réservée, dans le sens de la descente aux heures de pointe matinales et dans celui de la montée en fin de journée. Cette liaison, assurée au rythme d'1 bus toutes les 7 minutes aux heures de pointe, entend convaincre un maximum d'automobilistes de laisser leur voiture au P+R Bouge pour désengorger la circulation vers et au centre-ville. Les riverain·e·s bénéficieront aussi de ce niveau de service plus élevé. 9 nouveaux quais d'embarquement/débarquement seront d'ailleurs aménagés sur le tronçon.

Le chantier prévoit aussi la plantation de 27 arbres, 120 arbustes et 132 rosiers.



AXE ROGIER BRABANT

Depuis cet automne, les travaux ont débuté sur cet axe essentiel qui relie les bords de Meuse, depuis le rond-point des Echasseurs jusqu'à la Gare de Namur.

Le chantier prévoit l'**aménagement de trottoirs plus larges** afin de faciliter le cheminement piéton vers et dans le quartier Rogier, un espace en pleine renaissance avec l'ouverture récente du Grand Manège rénové, la création de futurs nouveaux logements et de plantations.

Dans le cadre de la réfection complète de la voirie, les travaux prévoient l'aménagement d'**une bande réservée aux bus et aux vélos en direction de la gare**, qui devrait contribuer à fluidifier la circulation.

Ce chantier, qui devrait se poursuivre sur une bonne partie de l'année 2022, sera mené tronçon par tronçon et donnera lieu à des interdictions temporaires de circulation et de stationnement et à la mise en place de déviations vers les axes voisins.



CARREFOUR LÉOPOLD

Ce chantier, qui touche doucement à sa fin, voit disparaître l'ancien rond-point et sa circulation désordonnée, au profit d'**un carrefour géré par des feux de signalisation**. A la clé : plus de fluidité sur ce nœud routier essentiel.

En ceinture, la circulation directe entre le Pont de Louvain et le Boulevard Cauchy devient possible. Cette option, qui permet d'alléger le trafic de transit sur les voiries secondaires, profite aux riverain·e·s : désormais, seuls les véhicules accédant au centre-ville emprunteront ces petites rues, où sont prévues des zones de stationnement en dépose-minute.

L'arbre remarquable situé au cœur l'ancien rond-point a pu être préservé et prendra place au centre d'un espace verdurisé, accessible à la circulation piétonne et cycliste. Les autres arbres ont malheureusement dû être abattus en raison de leur état sanitaire.

© Illustrations : SKOPE



100^E ANNIVERSAIRE DU CORSO : APPEL À PARTICIPATION

C'est un des rendez-vous festifs incontournables du printemps namurois. Après plusieurs reports liés à la crise sanitaire, le Corso fleuri de Jambes fêtera ses 100 ans en 2022.

À cette occasion, la Ville de Namur lance un double appel pour associer les Jamboises et Jambois à cette édition anniversaire.

VOUS POSSÉDEZ DES PHOTOS D'ANCIENNES ÉDITIONS DU CORSO ?

Photos du cortège, des animations foraines, du public et de l'ambiance, du feu d'artifice... Partagez ces précieux souvenirs !

En collaboration avec l'Association des commerçants jambois et les Archives photographiques namuroises, la Ville de Namur organisera **une exposition photographique rétrospective**. Les photos seront exposées chez les commerçant.e.s de Jambes et un parcours sera proposé.

Transmettez vos photos par e-mail jusqu'au 1^{er} février 2022 ou prenez contact pour convenir d'un autre mode d'envoi : fetes@ville.namur.be | 081 24 63 32 ou 081 24 63 87

MÊLEZ-VOUS AU CORTÈGE !

Le cortège du Corso se déroulera le lundi 6 juin 2022 (Pentecôte).

Rassemblés au sein d'associations, comités de quartier, mouvements de jeunesse, écoles, clubs sportifs ou tout autre collectif constitué pour l'occasion, **Jamboises et Jambois sont invités à défilé, eux aussi, aux côtés des groupes folkloriques !**

Le projet de participation peut prendre plusieurs formes : prestations de musique ou danse, défilé avec décor, char ou véhicule... Aucune thématique n'est imposée. Les projets seront retenus en fonction de leur originalité et de leur caractère participatif et rassembleur.

Une enveloppe budgétaire est prévue pour soutenir les projets sélectionnés.

Déposez votre candidature pour défilé jusqu'au 1^{er} février 2022 par e-mail à fetes@ville.namur.be ou par courrier :

Ville de Namur – Service des Fêtes
Hôtel de Ville
5000 Namur

